



# Les **causeries** des Archives des Vosges

## Ma maison, quelle histoire ?



# Que cherchons nous ?

## Recherche historique :

- date de construction ;
- noms des propriétaires successifs (et types de mutations : donations, ventes, successions, etc.) ;
- modifications (agrandissements, démolitions, etc.) ;
- mais aussi : contenu (mobilier), terrains attenants et usages successifs (école, caserne, établissement religieux, etc.).

## Recherche administrative :

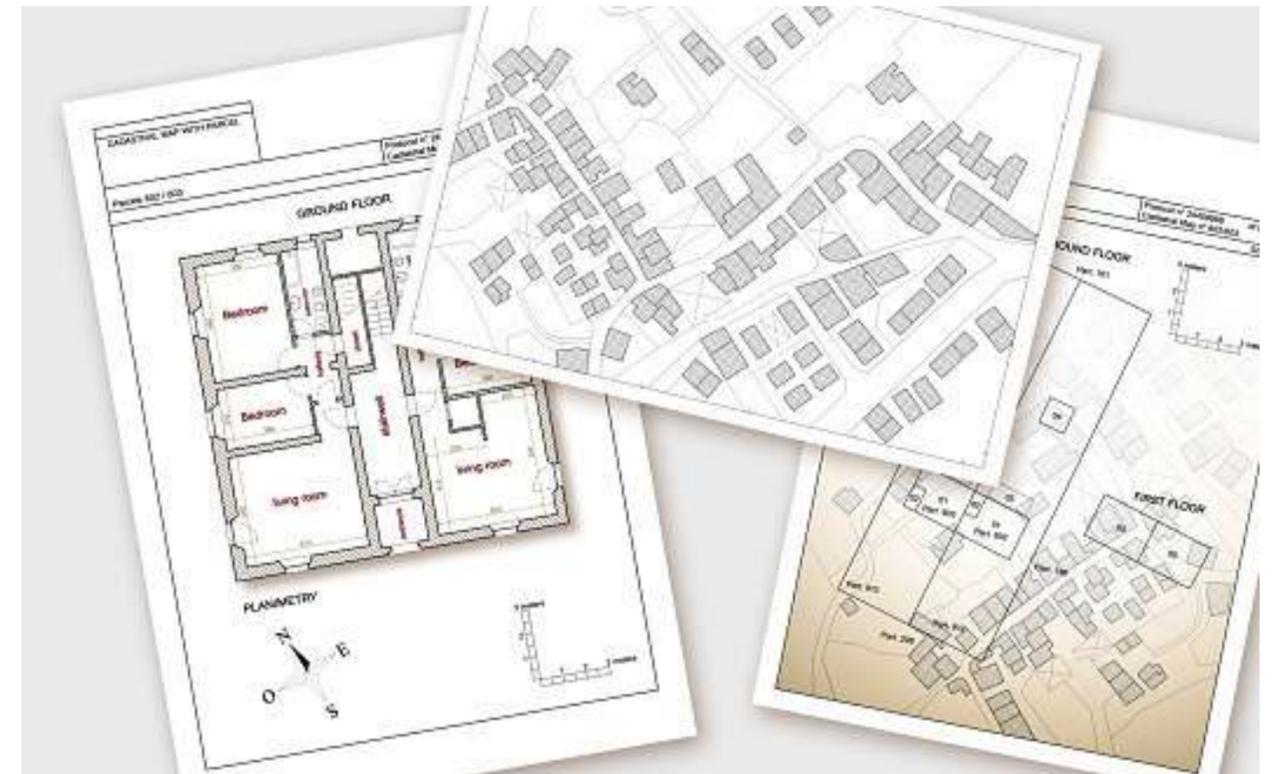
- droit d'eau ;
- droit de passage (servitudes).

# Les sources incontournables

- ➔ **Cadastre**
- ➔ **Enregistrement**
- ➔ **Hypothèques**
- ➔ **Archives notariales**



# Le cadastre



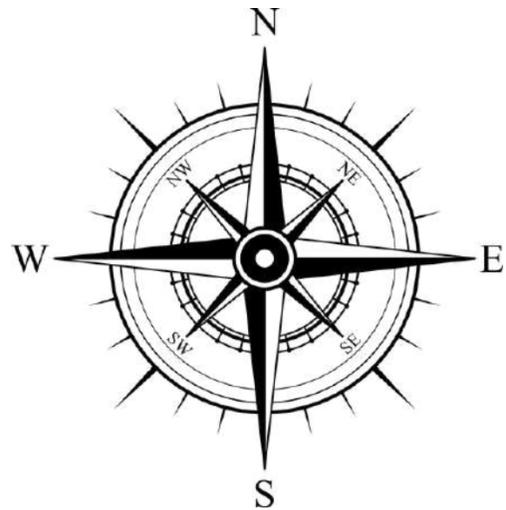
# Cadaastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

La loi de finances du 15 septembre 1807 impose l'établissement d'un cadastre, appelé par la suite "napoléonien", dans le but d'établir et de répartir équitablement l'impôt foncier.

Pour la première fois, les propriétés foncières et leurs propriétaires sont recensés à l'échelle de la parcelle et non par masse et nature de culture, comme lors du précédant cadastre mis en place sous le Consulat.

Ce cadastre parcellaire, dont la réalisation s'est étalée sur 40 ans, est entièrement rénové à partir de 1930 en raison des fortes évolutions du bâti.



## Les documents constitutifs :

- ➔ le plan
- ➔ l'état de sections
- ➔ les matrices

Disponibles en double exemplaire.



# Cadastr

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## Le plan cadastral

Il peut être consulté en mairie mais aussi en ligne sur le site Internet des AD.

Composé de deux éléments :

- **le tableau d'assemblage** : plan d'ensemble de la commune, fait apparaître son découpage en sections (échelle : 1/10000e) ;
- **les feuilles parcellaires** : chaque section se compose d'une ou plusieurs feuilles où figure le périmètre de chaque parcelle ainsi que son numéro (échelle : 1/2500e).

Aucune mise à jour ne sera effectuée jusqu'à la loi de rénovation de 1930.



# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## Le tableau d'assemblage

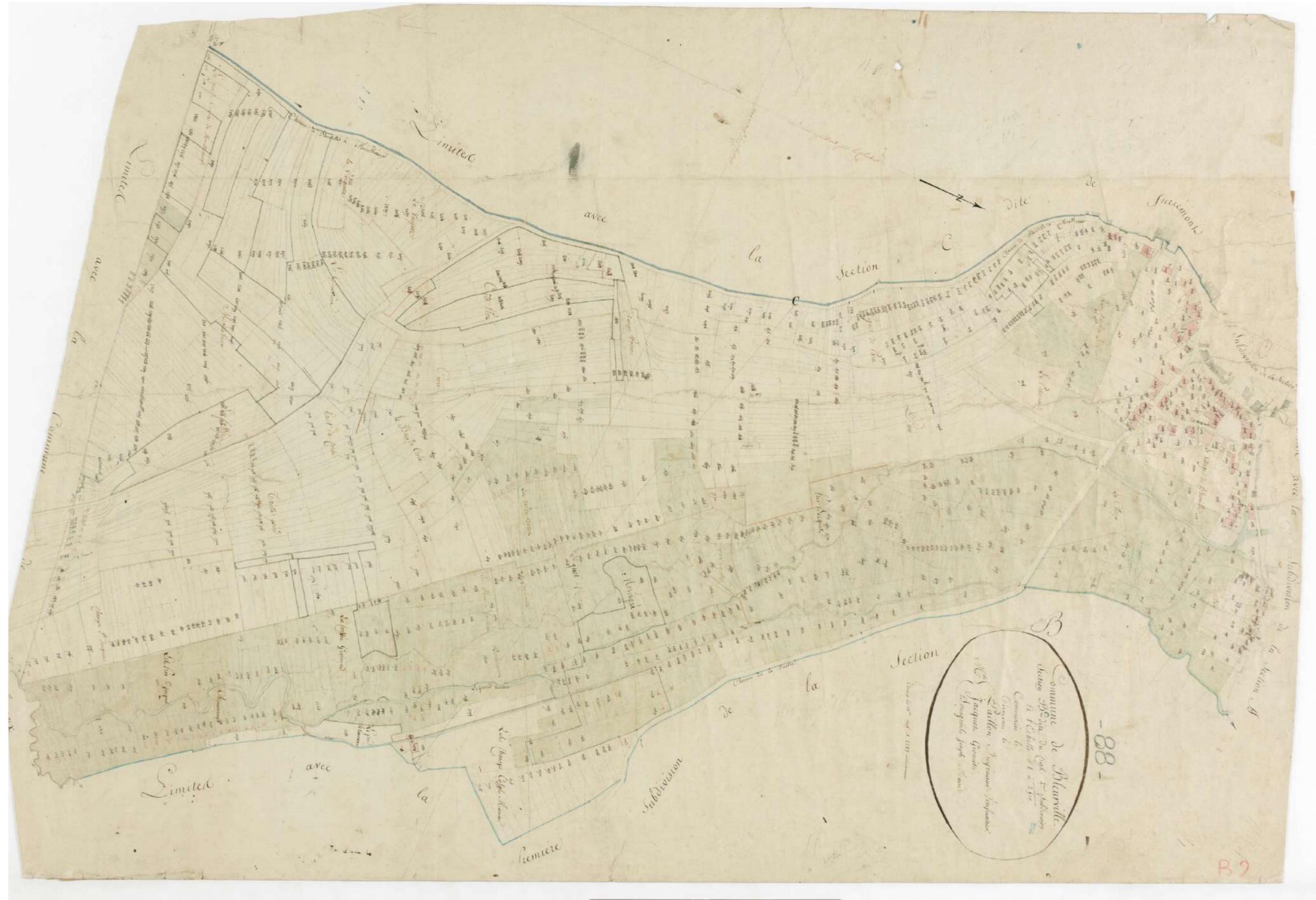
Commune de Bleurville, 3P5001



# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## Les feuilles parcellaires



Commune de Bleurville, 3P5001 - section B2

# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

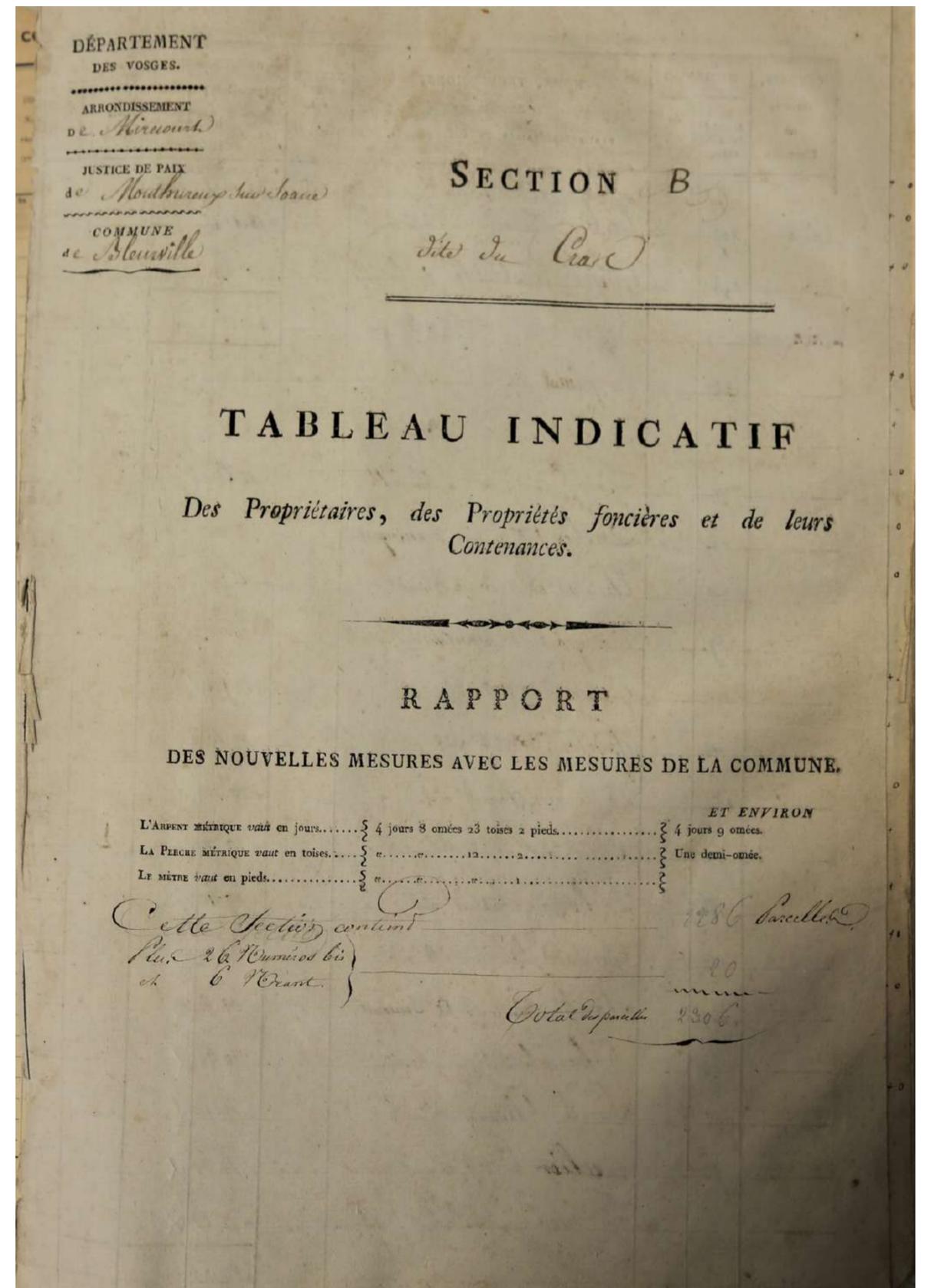
## L'état de sections

Ce document est organisé par sections et indique, pour chacune d'entre-elles, le nom du propriétaire au moment de l'élaboration du cadastre.

Aucune mise à jour ne sera effectuée jusqu'à la loi de rénovation de 1930.



Délai : 50 ans



Commune de Bleurville section B dite du Gras, 3P881

# Cadastre

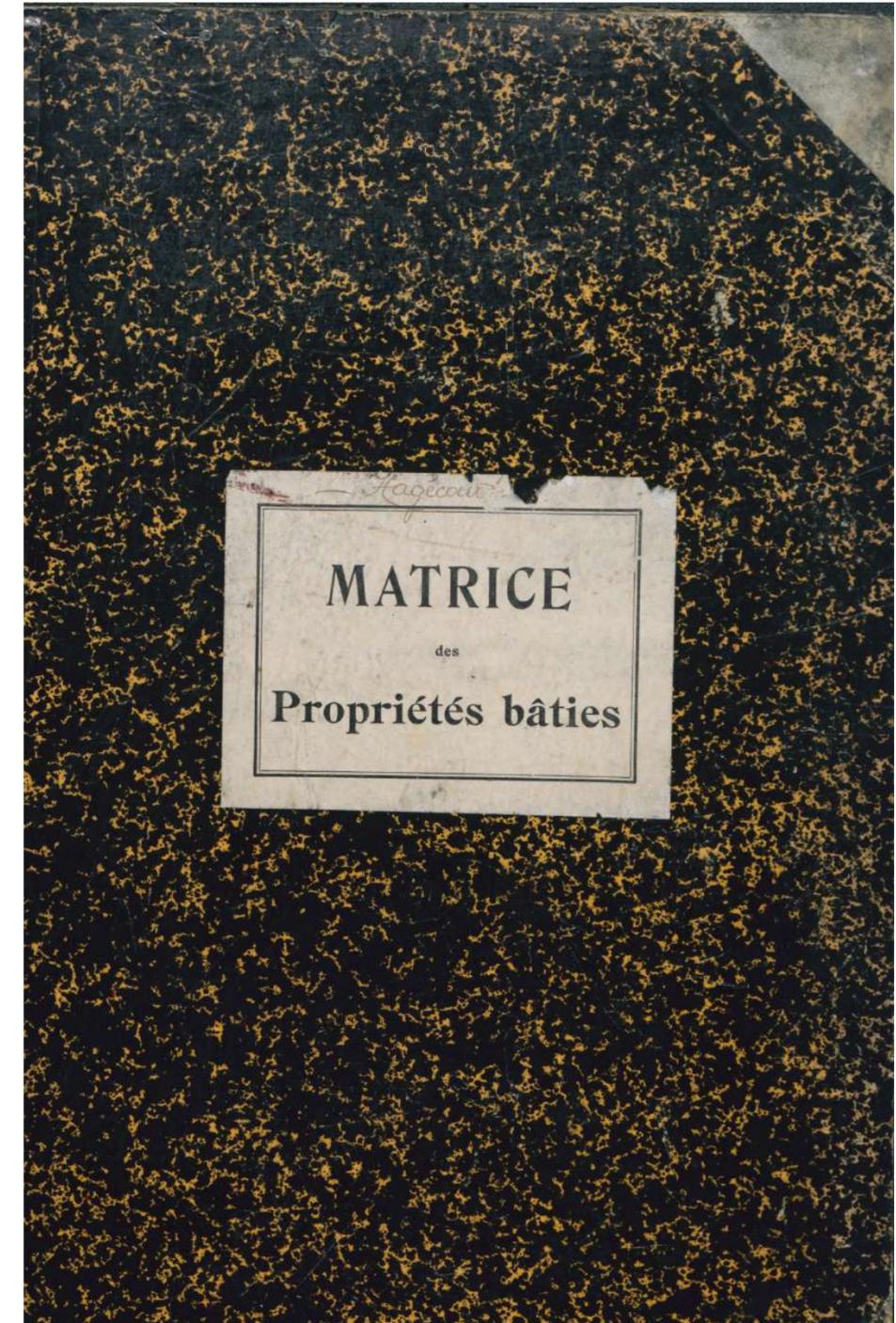
3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## La matrice cadastrale

Dressé la plupart du temps en plusieurs volumes, ce document regroupe les "comptes" des propriétaires successifs. Une table alphabétique permet de retrouver le folio du propriétaire recherché.

**Document évolutif** : les noms des propriétaires successifs de chacune des parcelles ont été inscrits sur différentes générations de registres jusqu'en 1930.

Délai : **50 ans**



# Cadastr

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## La matrice cadastrale

### Chronologie des différentes générations de registres.

1807-1821	1822-1881	1882-1911	1912-1930	1931-1974
Matrices de rôle des propriétés non bâties	Matrice des propriétés foncières	Devient : Matrice des PNB	Matrice des PNB (dites "Matrices noires")	Matrice du cadastre rénové (dites "Matrices grises")  (registre unique, éventuellement en plusieurs volumes)
Matrices de rôle des propriétés bâties		Matrice des PB		

Il n'existe pas de fiches de concordance aux AD88 entre les matrices du cadastre napoléonien et du cadastre rénové !

1930 : rénovation du cadastre

Mise en place d'une nouvelle numérotation des sections et des parcelles.

# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## La matrice cadastrale

Matrices du cadastre rénové  
(dites "grises" ; 1931-1974)

Abandon des registres pour des classeurs ce qui permet de maintenir une organisation des comptes par ordre alphabétique des propriétaires.



**Attention** : les comptes supprimés sont retirés pour être placés dans un classeur à part (noms barrés dans la table alphabétique ; comptes classés par ordre numérique).



1625 W 101-102.

# Comment rechercher dans les matrices cadastrales ?

→ la démarche



# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

Il vous faut connaître **le nom de la personne** en possession du bien. Un index alphabétique des propriétaires permet de s'orienter.

Si vous ne connaissez **que le numéro de la parcelle** où se situe le bien, il vous faudra de la patience.

# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## Consulter l'état de sections

Joseph Jacquot père Cultivateur à Bleurville:

Propriétaire de la parcelle 1129 P où l'on une maison et des bâtiments ruraux. La parcelle mesure 14 ares et 30 centiares.

Parcelle	Propriétaire	Description	Superficie (a/c)	Quantité	Autres mesures
150 1129	Jacquot J <sup>e</sup> Cult. à Bleurville	Maison et bâtiments ruraux	14.30	1	14.30
160 1130	if.	Terre	23.10	1	23.10
160 1131	if.	Pré	9.50	1	9.50
106 1132	Finot Pierre Cult. de S.	Jardin	2.60	1	2.60
106 1133	if.		6.00	2	6.00

# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

Porter son attention aux colonnes "tiré de" et "porté à"

Synthèse des propriétaires pour B 1129 à Bleurville:

## Matrices des propriétés bâties et non-bâties (1822-1874) 3 P 883

Propriétaire le plus ancien des matrices:  
1822 Joseph Jacquot folio 561

1828	1121	La Croix de maraichelle	id	10 00	3	1 79	566
	1124	id	id	21 40	3	3 66	568. 438
	1129	Le Village	Maison	" "	1	3 2 "	566. 207. 568
	1129	id	Les vest maison et bâtiment surau	11 90	1	5 55	566. 207. 568
	1130	id	id	23 10	1	8 96	566. 207. 568

1828-1830: Nicolas Jacquot folio 566

1832	1121	La Croix de maraichelle	id	10 00	3	1 79	43 = 120
1830	1129	Le Village	Maison	" "	-	10 "	= 566 et bâtiment de chaux
1831	1129	id	Les vest maison et bâtiment surau	11 97	1	1 85	711
	1130	id	id	23 10	1	8 96	= 9
	1131	id	id	23 10	1	8 96	= 9

# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

Jean-Baptiste Rollin (De 1831 jusqu'à la fin de la matrice en 1874).

A handwritten cadastral matrix entry for Jean-Baptiste Rollin. The entry is dated 1831 and lists several properties. The first row is for 'le Village' (Maison) with a value of 15 6/4. The second row is for 'sol de la maison' (Bâtiments ruraux) with a value of 36 7/4. The third row is for 'Terre' with a value of 71 0/4. The total value is 123 1/4. The name 'Rollin Jean Baptiste' and 'Cultivateur à Bleurville' are written in cursive.

1831	D	846	le Village	Maison	15 6/4	1	15 6/4	22 1/4	306
		1129	id	sol de la maison Bâtiments ruraux	36 7/4	1	36 7/4	26 1/4	
		1130	id	Terre	71 0/4	1	71 0/4	32 1/4	
					123 1/4				

Changement de matrice, on consulte les matrices des propriétés bâties (1875-1913)

On consulte la table alphabétique pour retrouver Jean-Baptiste Rollin.

A handwritten cadastral matrix entry for Jean-Baptiste Rollin, dated 1882. The entry lists three properties: 'le Village' (Maison) with a value of 6 3/0, 'sol de la maison' (Bâtiments ruraux) with a value of 5 3/3, and a total value of 11 6/0. The name 'Jean Baptiste Rollin folio 672' is written in bold black text on the left side of the image.

1882		1029	le Village	Maison	6 3/0	1	6 3/0	9 1/2	
		1129	id	sol de la maison Bâtiments ruraux	5 3/3	1	5 3/3	11 6/0	
					11 6/0				

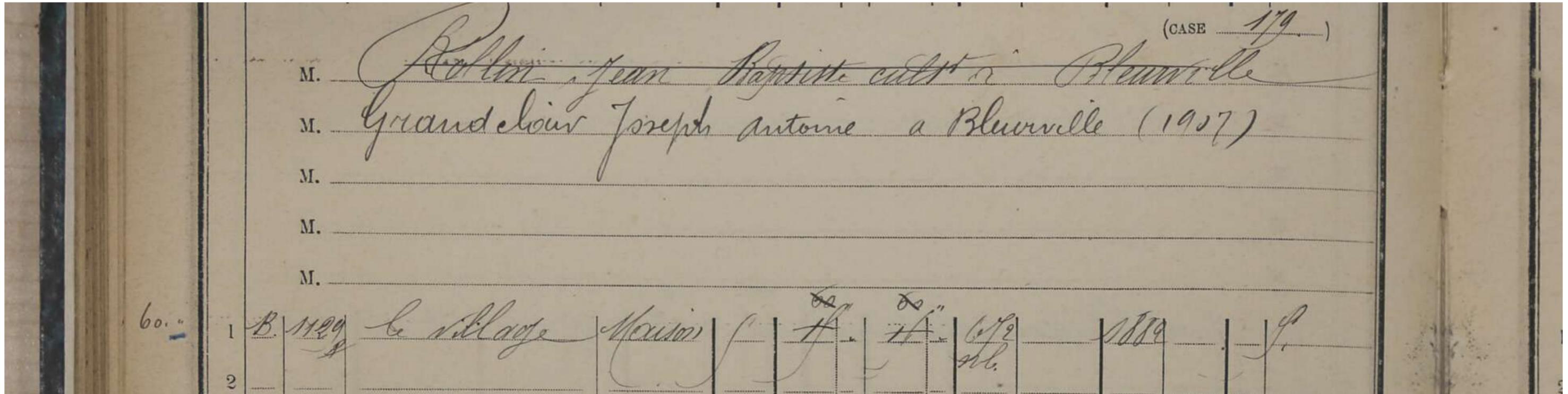
La maison passe à la case 179 des matrices du bâti de 1882. La ligne du dessous vous indique le numéro du folio où se trouve le nouveau propriétaire de la maison (folio 358). Il s'agit de Joseph Grandclair. Dans ce cas on peut se passer des matrices cadastrales des propriétés bâties.

# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

Nouveau changement de matrice, les matrices des propriétés bâties (1882-1910):

case 179



Joseph Grandclair est propriétaire du bien jusqu'à la fin de la matrice en 1910

# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## La matrice cadastrale

### Matrice des propriétés bâties (1882-1930)

LIGNES.	INDICATION				CLASSE.	REVENU				CASES DE LA MATRICE d'où sont tirées et où sont portées les propriétés acquises ou vendues.		ANNÉE de LA MUTATION.		NOMBRE D'OUVERTURES imposables.	
	de la SECTION	du NUMÉRO du plan.	DU LIEU-DIT, du quartier, de la rue, etc.	de LA NATURE de la propriété.		par PROPRIÉTÉ.	TOTAL.		TIRÉ de	PORTÉ À	Entrée.	Sortie.	Autre CATÉGORIE.		
							fr.	c.					fr.	c.	fortes cochères, clarretières et de magasin.
														(CASE 179)	
	M.														
	M.														
	M.														
	M.														
	M.														
60.	1	B. 1129	le village Meusim												
	2														
	3														

Ici la maison en B 1129P appartenait à Jean Baptiste Rollin au commencement de la matrice (1882) puis à Joseph Grandclair avant 1907 et jusqu'à la fin de la matrice.

En début de volume, il existe un index des noms des propriétaires pour retrouver les cases correspondantes.

# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

Poursuite de la recherches dans les matrices des propriétés bâties (1911-1971)

Recherche dans la table alphatétique de Joseph Granclair.

Case 80.

Case 80

Pour M. Grandclair Joseph cultivateur à Pleuville  
1940 M. Grandclair Paul, tailleur d'habits, au bourg } Case de l'ancienne matrice 179  
1953 M. Grandclair Paul (La Veuve née Magnan et les Héritiers de) au bourg  
19 M.  
19 M.  
19 M.

1927	174	1	A	1125 <sup>p</sup>	Le Village	maison	60 "	60 "											107
1921	139	2	B	1126		maison	52.50	52.50	(225)										104
1921	139	3	B	1126		maison	45 "	45 "	(280)										103
		4																	
		5																	

2005. - Oberthur, Rennes.

Nouvelle mutation de propriété en 1927. La maison passe à la case 174.



# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

En 1971, le cadastre est rénové . Les plans sont mis à jours après 150 ans d'existences. Les sections et les numérotations des parcelles changent. Mais il doit exister un compte pour le couple Grandclair-Thomas.

Les comptes sont normalement classés par ordre alphabétique.

Nous l'avons vu auparavant Fernand Thomas (compte 328) possède la maison qui se trouve dorénavant en AB 142.

En 1974 , la maison subit une dernière mutation. Elle passe au compte 395.

ANNEE	CONTENANCE			REVENU bâti non bâti	COMPTÉ de ratta- chement (1)	COMPTÉ RATTACHÉ		REVENU TOTAL (col. 3 + 6) bâti non bâti
	1	2	3			4	5	
1974	36	41		280				
				1320				
R. 1974				2697				

Pour 1974 **Compte : 395**  
BISVAL Denis Camille épouse Duvoid  
25, Avenue des Templiers à 89 Epinal  
ci à Bleuville (28) de 23.3.46

(1) A mentionner lorsque le compte de rattachement n'est pas le présent compte.

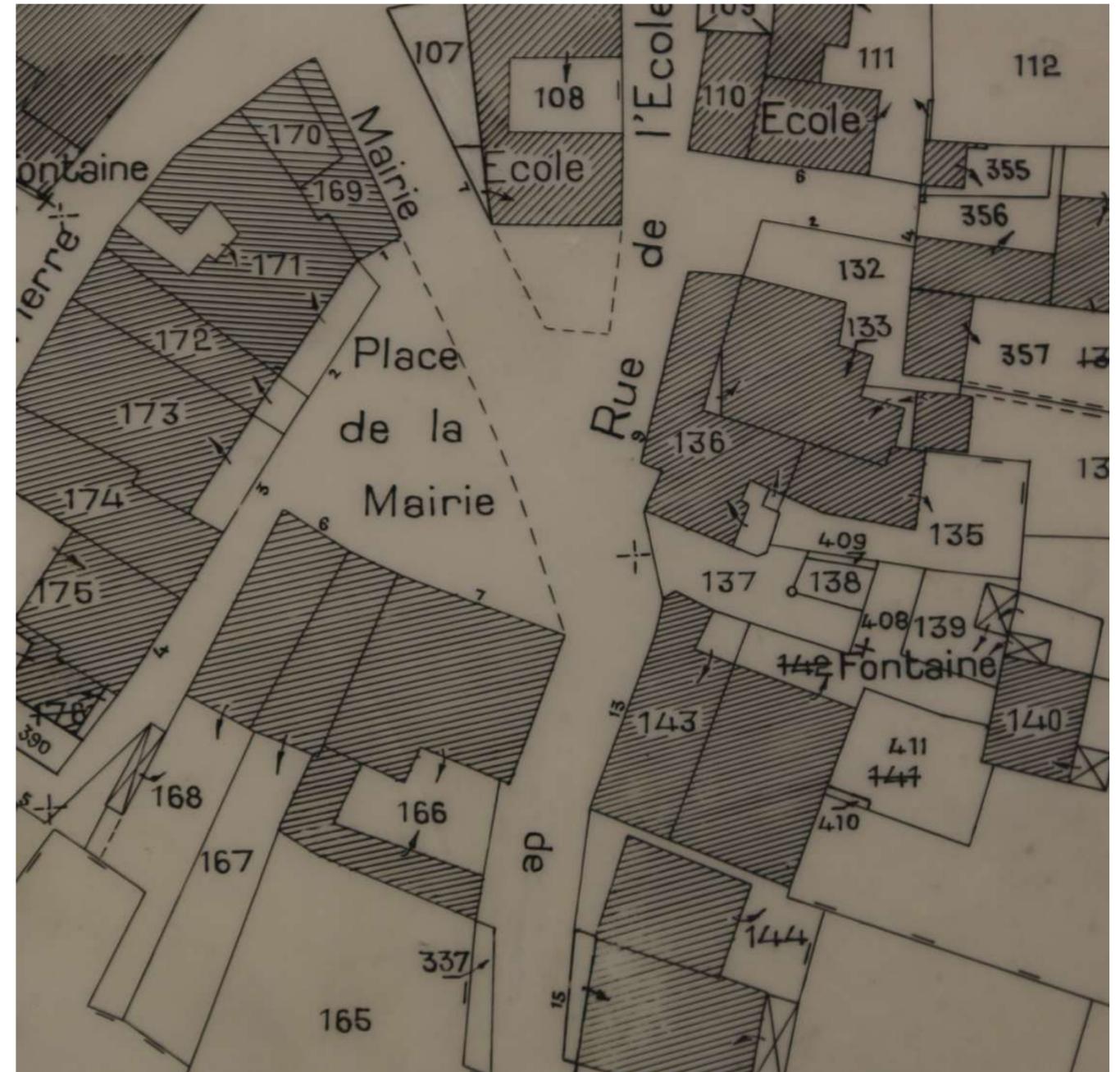
MUTATIONS.				DÉSIGNATION DES PROPRIÉTÉS.				REVENU (Révision 1943).				REVENU (Révision 19...).				REVENU (Révision 19...).				
ENTRÉE.		SORTIE.		SECTION	NUMÉRO DU PLAN.	LIEUDIT OU RUE ET NUMÉRO.	NATURE DE LA PROPRIÉTÉ (1)	USINES.			USINES.			USINES.			USINES.			
ANNÉE	TRÉ	ANNÉE	PORTÉ					MAI- SONS	BÂTI- MENTS	OUIL- LAGE	TOTAL	MAI- SONS	BÂTI- MENTS	OUIL- LAGE	TOTAL	MAI- SONS	BÂTI- MENTS	OUIL- LAGE	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
1974	328			AB 142	Le Village	maison		2.50			2.50									

l'histoire peut encore s'écrire mais il faudra s'adresser à la publicité foncière.

Evolution du cadastre à Bleurville entre 1812 et 1971 :



1812, Section B2 , 3 P 4468/15



1971, Section AB, 1872 W 40.



# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## La matrice cadastrale

Matrices du cadastre rénové (dites "grises" ; 1931-1974)

Au verso des propriétés bâties on y trouve les propriétés non-bâties.

MUTATIONS.				DÉSIGNATION DES PROPRIÉTÉS.				REVISION 1963.			REVISION 1974			REVISION 19.....									
ENTRÉE.		SORTIE.		SECTION.	NUMÉRO DU PLAN.	Lettre indicative.	LIEUDIT OU RUE ET NUMÉRO.	CONTENANCE.	NATURE DE CULTURE OU DE PROPRIÉTÉ.	CLASSE.	REVENU.	NATURE DE CULTURE OU DE PROPRIÉTÉ.	CLASSE.	REVENU.	NATURE DE CULTURE OU DE PROPRIÉTÉ.	CLASSE.	REVENU.						
ANNÉE.	TIRÉ DE	ANNÉE.	PORTÉ A															1	2	3	4	5	6
								9 6 3			6 6 8												
								ha a ca			F												
					AB	105	Le Village	5 00	sol														
		1974	395		AB	131	d:	30 65	pr	1	32 34												
		d	d		AB	140	d:	1 25	sol														
		d	d		AB	142	d:	4 55	sol														
					A	154	Tri Cotaut	38 10	pr	1	38 96			33 52									
					A	201	Boudimont	53 03	pr	1	40 39			46 65									
					A	251	Cux Gorges	1 89 10	pr	3	101 36			121 02									
					A	276	avant le grand Moimont	2 13 30	pr	3	116 33			136 51									
					A	457	Quarelle	1 28 80	pr	3	46 31			52 55									
		1972	205		B	155	Chinonrupt	41 00	pr	3	21 98												
		1973	"		B	170	Le champ Burre	2 17	terre	3	8 48												
		1972	"		B	172	d:	6 11 50	pr	3	210 36												
		1973	"		B	176	d:	13 80	pr	3	4 40												
					B	238	Le Couir des Meules	19 05	terre	3	5 18			6 10									
					B	239	Le Cros	11 35	terre	4	1 83			2 18									
					B	271	d:	11 70	tail simple	7	0 28			0 28									
					B	278	d:	12 17	fiche	11	0 29			0 35									
					B	467	Le Train d'en Bas	0 90	pr	3	0 48			0 58									
					B	469	d:	2 20	pr	3	1 18			1 41									
					B	492	Tri Saint Jacques	25 00	pr	3	12 40			16 00									
					B	513	Maille Fud	11 05	pr	3	5 93			1 51									
					B	567	d:	27 50	pr	3	20 10			24 00									
					B	596	d:	99 70	pr	3	34 30			40 68									
					B	606	Moitessieux	34 00	terre	3	9 25			10 88									
					B	640	d:	57 60	terre 1/3	3	18 14			21 58									

# Cadastré

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## La matrice cadastrale

Matrices rénovées = nouvelle numérotation des parcelles.

Un nouvel état de sections et de nouveaux plans sont établis (nouveau tableau d'assemblage et nouvelles sections). Il n'existe pas d'index de correspondance entre les 2 numérotations.

Exemple:

Pour Bleurville, le cadastre rénové apparaît en 1971 (1625 W 101 et 102).

La parcelle B 1129 ,divisée à nombreuses reprises depuis 1822, est devenue AB 142, 143 et 146 pour les parties bâties. D'autres parcelles non-bâties sont aussi issues de B 1129.

# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## Les abréviations

P ou p : partie de (parcelle divisée)

V.P. : voie publique

D.P. : domaine public

B. : bâtie (voir la matrice des propriétés bâties ouverte en 1881-1882)

N.I. : non imposable

RECTIF ou REC : rectification

N.B. : non bâti

C.N. : construction nouvelle

A.C. : augmentation de construction

O.A. : omission ancienne

R.B. : révision du bâti

# Cadastre : synthèse des démarches.

## Etape n°1

- **si le nom du propriétaire est connu**, se reporter à la table alphabétique de la matrice pour y trouver le numéro de son compte (folio ou case).
- **si le nom du propriétaire est inconnu**, consulter l'état de sections puis se reporter à la table alphabétique de la matrice pour y trouver le numéro de son compte (folio ou case).

## Etape n°2

se reporter à la matrice pour consulter le compte du propriétaire du bien ; repérer la ligne du bien recherché (**si le numéro de parcelle est inconnu se reporter à l'atlas napoléonien**) puis noter le numéro de compte (folio ou case) indiqué dans la colonne "Porté à".

## Etape n°3

se rendre au compte relevé puis renouveler l'opération indiquée à l'étape n°2 afin de retracer l'historique du bien.

# Cadastre

3P puis W (dès 1931) ; Edpt

## Récapitulatif

### On y trouve :

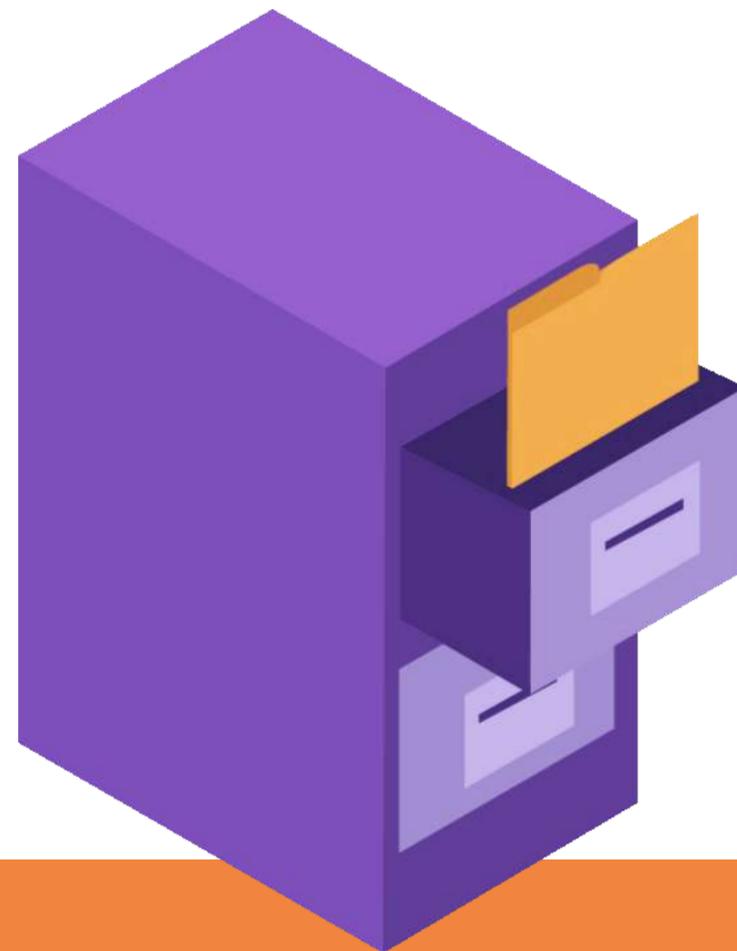
- les noms des propriétaires successifs, leurs professions et lieux de résidence.
- les dates d'entrées et de sorties des parcelles pour l'administration fiscale.
- la nature de la parcelle ainsi que sa superficie.



### On y trouve pas :

- la table de concordance entre le cadastre napoléonien et le cadastre rénové (une comparaison des plans est donc nécessaire).
- les servitudes (voir les actes notariés ou leurs transcriptions).
- des plans intermédiaires figurant les divisions de parcelles entre 1807 et 1930.
- les dates précises des différentes mutations (voir les actes notariés ou les fonds de l'Enregistrement et des Hypothèques).
- la preuve juridique de la propriété d'une parcelle (voir les actes notariés ou leurs transcriptions).

# L'enregistrement



# Enregistrement

2C (avant 1790), 3Q (1790-1940) puis W

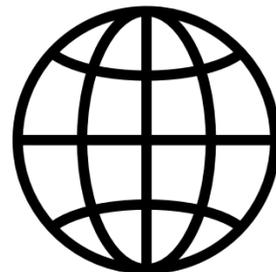
L'administration de l'Enregistrement est instaurée pour appliquer les lois de décembre 1790 et de mai 1791 sur la formalité unique de l'Enregistrement, se substituant ainsi aux droits de contrôle des actes et d'insinuation de l'Ancien Régime (voir sous-série 2C).

Les bureaux de l'Enregistrement, implantés par **cantons**, enregistrent sur des registres destinés à cet effet, littéralement ou par extrait, les actes civils, les actes judiciaires et les déclarations de mutation intéressant les contribuables de leur ressort, moyennant un droit perçu au profit du trésor public.

L'enregistrement possède une double nature, à la fois **juridique** et **fiscale** :

- il donne une valeur juridique et date l'acte ;
- la formalité donne à l'administration droit à la perception d'une taxe.

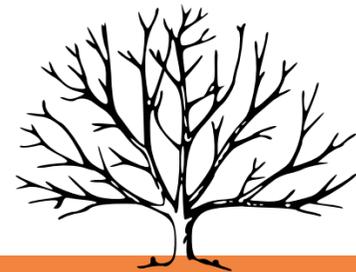
L'administration de l'Enregistrement est supprimée en **1969** et la fonction est reprise par les centres des impôts.



# Enregistrement

## Les typologies de documents

- ➔ **Les registres de formalités** : transcriptions partielles ou intégrales des actes.
- ➔ **Les tables** : les instruments de recherche, points d'entrées vers les registres de formalités.
- ➔ Les sommiers : ce sont des registres internes à l'administration de l'Enregistrement concernant : la correspondance entre le directeur et les receveurs (nomination, instruction, etc.) ; les recouvrements des droits d'enregistrement perçus (et les amendes, pénalités, etc.) ; les recherches (renseignements permettant à l'administration de recouvrer les droits).



# Enregistrement

Délai : 50 ans

## Les typologies de documents : les registres de formalité

- **les actes civils publics** : il s'agit des actes passés devant les notaires, des actes des autorités administratives et des actes sous seing privés (jusqu'en 1798). Le délai d'enregistrement est de 10 à 15 jours après la tenue de l'acte et jusqu'à 3 mois après le décès du testateur pour les testaments.
  - > Les registres donnent : la date de l'acte et la date de l'enregistrement, le nom des parties, l'analyse sommaire de l'acte, le nom et le lieu de résidence du notaire (sauf pour les actes sous seing privé).
- **les actes sous seing privé** (enregistrés séparément dès 1798) : ils concernent les contrats établis entre particuliers, y compris les baux ; devenus obligatoires pour les affaires portées devant les juridictions. Le délai d'enregistrement pour les mutations d'immeubles est de 3 mois ; sans délai pour le reste mais avant usage de l'acte devant notaire ou en justice.
  - > Les registres indiquent : la date de l'enregistrement, la nature de l'opération, les noms des contractants, la date de l'acte. Seul l'enregistrement permet de retrouver la trace de ces actes, puisqu'ils ne sont pas présents dans les minutes notariales.

# Enregistrement

Délai : 50 ans

## Les typologies de documents : les registres de formalité

- **les déclarations de mutations par décès** : à enregistrer dans un délai de 6 mois après le décès et de 1 an pour les légataires résidant hors de France ; elles décrivent les mutations de propriétés ou d'usufruit de meubles et d'immeubles.
  - > Elles contiennent : les noms des déclarants de la succession, le nom du défunt, la date et le lieu de décès, la nature et le montant de la succession.
- **les actes judiciaires** : émanant des magistrats, avoués ou greffiers agissant à titre d'auxiliaires de justice. Doivent être enregistrés dans un délai de 20 jours.
  - > Ils fournissent : la date de l'enregistrement de l'acte et sa nature, le nom des parties, la date du jugement ou de l'expédition de l'acte, le nom du tribunal, l'auteur de l'acte ou du jugement.
- **les registres de baux d'immeubles** : enregistrement obligatoire des baux d'immeubles à partir de 1871 ; dès 1886, y trouve aussi les locations verbales et les mutations de fonds de commerces et de clientèles.

# Enregistrement

## Les typologies de documents : les registres de formalité

### Actes civils publics:

Bureau de l'enregistrement de Darney (3 Q 12):

18 Janvier 1926, donation entre les époux Granclaire à leur fille Rose épouse de Fernand Thomas (3 Q 12 182).

A photograph of a handwritten record on a grid-lined document. The text is written in cursive and describes a marriage contract. To the left of the grid, there are two entries: 'R 23-414' and 'R 23-298'. The main text in the grid starts with '474' in the first column, followed by 'Contrat de mariage. Renard 18 Janvier 1926. 4 Rôle 4 R. 34 min'. The second column contains 'entre 1: Fernand Charles Thomas, cult: à Bleurville' and 'Maire de Fernand Edmond Thomas et de Marie Lucie Rousselot à Bleurville'. The third column contains 'et 2: Rose Eugénie Grandclair s.p. à Bleurville' and 'Maire de Joseph Antoine Grandclair et de Sidonie Adilaïde D'Épinant m.d.'. The fourth column contains '755 99' and '7592 79'. There are small numbers '35' and '40' in the second and third rows of the grid respectively.

474	Contrat de mariage. Renard 18 Janvier 1926. 4 Rôle 4 R. 34 min		
	entre 1: Fernand Charles Thomas, cult: à Bleurville		
	Maire de Fernand Edmond Thomas		
	et de Marie Lucie Rousselot à Bleurville		
	et 2: Rose Eugénie Grandclair s.p. à Bleurville		
	Maire de Joseph Antoine Grandclair		
	et de Sidonie Adilaïde D'Épinant m.d.	755 99	
		7592 79	

Délai : 50 ans

# Enregistrement

## Les typologies de documents : les registres de formalité

L'acte a été enregistré le 20 Janvier 1926.

En marge les références dans le répertoire général des protagonistes de l'acte:

Joseph Grandclair: volume 22 case 1145 (3 Q 12 644).

Sidonie Adélaïde Depinant épouse Grandclair: volume 20 case 63 (3 Q 12 641).

Rose Eugénie Grandclair: volume 23 case 258 (3 Q 12 645).

Fernand Charles Thomas: volume 23 case 414 (3 Q 12 645).

20 JANV 1926

TRANSCRIPTION. 107 Feillet.  
N° 28. [Interc. — 1921.]

Transcrire l'Acte en entier, et faire l'inscription d'office, sur le Registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

RÉPERTOIRE.	
numéros	
du volume.	de l'article.
	1. sous le régime de la c <sup>te</sup> d'aquité (Art. 1498, 1499 C.C.)
	Apport du futur époux
	2. 1/2 p <sup>te</sup> personnelle à reprendre en nature 300 <sup>+</sup>
	Apport de la future épouse
	2. 1/2 p <sup>te</sup> personnelle à reprendre en nature 300 <sup>+</sup>
	Total de l'apport 600 <sup>+</sup>
	1%. six francs 6
	2%. un franc 20 cent 120
	Donation
22-1148	10. par les parents de la future épouse à celle-ci de
20-63	C <sup>m</sup> de Blucville
23-298	1. maison au village. Place du Ecole. logement. deux granges
	garnies et cour commune aux d'autres propriétaires
	2. place à fumier sur la cour
	3. 40 <sup>m</sup> terrain attenant à la maison - "le Parterre" avec fontaine
	mitoyenne, chambre à four et hangar - le but jardin et p <sup>te</sup>
	Origine: B <sup>m</sup> de c <sup>te</sup> du ep <sup>s</sup> Grandclair - Depinant, acqu <sup>te</sup>
	quid n <sup>os</sup> du 16 8 <sup>me</sup> 1908
	Jouissance et impôt du jour du mariage
	20. Conditions
	Dispense de rapport en nature aux s <sup>rs</sup> du
	donateur. La somme à rapporter éventuellement est fixée
	à 7.000 <sup>+</sup> , la différence existant entre la valeur au
	jour du décès étant donnée par préciput et hors part.
	25. Par suite, elle devra verser à chacun de ses frères et sœurs
	ou leurs représentants la somme de 1000 <sup>+</sup> . (7 enfants vivants
	ou représentés)
	Évaluation.
	Les sommes données sont évaluées 7.000 <sup>+</sup>
	30. Sept enfants vivants ou représentés
	3.90 % : deux cent quarante cinq francs 248
	2.4 % : quarante neuf francs 43

# Enregistrement

## Les typologies de documents : les registres de formalité

Actes sous seing privé:

Bureau de l'enregistrement de  
Monthureux-Sur-Saône (3 Q 26):

25 Février 1862, bail à ferme entre Jean-  
Baptiste Rollin et Nicolas Mongenot (3 Q  
26 166).

L'acte a été enregistré le 27 Décembre  
1871 presque 10 ans après.

ACTES SOUS SIGNATURE PRIVÉE. 1<sup>re</sup> PARTIE. N° 2. (1869.)

Les enregistrements doivent être faits en toutes lettres. Il sera, s'il est nécessaire, employé plusieurs cases pour la transcription des actes synallagmatiques. (Instructions n° 443, 1855.)

	DROITS D'ENREGISTREMENT	SIMPLE, EN DUB ET ANNEES.		RÉCIBES.	
		fr.	c.	fr.	c.
1. Le 27 <sup>bre</sup> 1871 enregistré un acte s. s. p. du (Seing) portant Aste à Comir à partir du 1 <sup>er</sup> juil. 1871 90m 23.54 8 mois - 19.47 23 jours - 23.30 Total 317.23 contenant en rôles et renvois : Reçu Sept francs cinquante six centimes ci.				7	58
2. Le 27 <sup>bre</sup> 1871 enregistré un acte s. s. p. du 25 <sup>bre</sup> 1869 portant Bail pour six années consécutives à partir du 1 <sup>er</sup> oct. Par Charles Renaudot, Tuteur des Cham. C. François Chélons cultivateur à Martinville C. Louis Prostier. Quatrevingt onze centiares, quatrevingt deux centiares de terre labourables. contenant rôles et renvois : Reçu ci.					1 52
3. Le 27 <sup>bre</sup> 1871 enregistré un acte s. s. p. du portant 2 <sup>o</sup> Quatrevingt un ares, trente deux centiares en nature de 3 <sup>o</sup> Sept ares soixante six centiares de Chénierie Moyennant un Canon Annuel de Sept hectol. vingt litres de blé et Cinq cent dix litres de vin. contenant rôles et renvois : Reçu Total 187.13 ci.					
4. Le 27 <sup>bre</sup> 1871 enregistré un acte s. s. p. du portant Aste à Comir à partir du 1 <sup>er</sup> juil. 1871 90m - 381.39 8 mois - 93.37 Ces ces immeubles, sur Martinville Total 474.76 contenant en rôles et renvois : Reçu Non francs Soixante Centimes ci.				4	60
5. Le 27 <sup>bre</sup> 1871 enregistré un acte s. s. p. du 25 <sup>bre</sup> 1862 portant Bail pour six années consécutives à partir du premier Mars 1862 Par Jean Baptiste Rollin propriétaire à Martinville C. Nicolas Mongenot cultivateur au dit lieu Non corps de ferme avec ses dépendances, s'élevant à onze hectares contenant rôles et renvois : Reçu ci.					
6. Le 27 <sup>bre</sup> 1871 enregistré un acte s. s. p. du portant Canon sur Martinville Moyennant un Canon annuel de quinze hectol. quarante litres de blé - ci - 300.00 Et deux hectol. quarante litres de vin - ci - 12.30 Le Duoneur s'oblige à faire en bailleur trois Charois estimés 3. Annuellement ci - 448.60 contenant rôles et renvois : Reçu ci.					
7. Le 27 <sup>bre</sup> 1871 enregistré un acte s. s. p. du					

Reçu n° 48  
Reçu n° 8 - 501  
Reçu n° 8 - 502  
Reçu n° 8 - 503  
Reçu n° 8 - 504  
Reçu n° 8 - 505  
Reçu n° 8 - 506  
Reçu n° 8 - 507  
Reçu n° 8 - 508  
Reçu n° 8 - 509  
Reçu n° 8 - 510





# Enregistrement

## Les typologies de documents : les tables

Elles sont tenues sous la forme de colonnes par ordre alphabétique des personnes ; et, à l'intérieur de chaque lettre, par ordre chronologique des actes ou de leur enregistrement.

Une refonte est appliquée en 1825, dans un objectif de simplification leur nombre est réduit considérablement (de 14 à 7).

Les tables thématiques sont supprimées en 1866, à l'exception des **tables des successions et absences**, et sont remplacées par un répertoire général et un fichier alphabétique mobile. La recherche ne s'effectue donc plus à la nature de l'acte mais au nom du contractant.

Délai : **communicable**

# Enregistrement : synthèse de la chronologie des tables (source : AD Manche)

De l'an VII à 1824	1825 à 1865	A partir de 1866
<p>Table des testaments (ACP ou SSP) Table des donations et autres dispositions éventuelles (ACP ou SSP)</p>	<p>Table des testaments, des donations et autres dispositions éventuelles (ACP ou SSP)</p>	<p>Fichier mobile et répertoire général</p>
<p>Table des partages (ACP ou SSP) Table des copartageants (renvoi table des partages) Table des vendeurs et anciens possesseurs (ACP) Table des acquéreurs ou nouveaux possesseurs (renvoie table des vendeurs et anciens possesseurs)</p>	<p>Table des acquéreurs et nouveaux possesseurs (ACP ou SSP) Table des vendeurs et anciens possesseurs (renvoie à la table ci-dessus)</p>	
<p>Table des contrats de mariage (ACP)</p>		
<p>Table des baux de toute nature et table des baux à ferme et à loyer (ACP ou SSP)</p>		<p>Fichier mobile et répertoire général et dès 1871 : table des baux (ACP, SSP, baux)</p>
<p>Table des sépultures ou des décès (mutations/décès) Table des successions acquittées (mutations/décès) Table des inventaires après décès (ACP et mutations/décès) Table des appositions et levées de scellés (mutations/décès) Table des tutelles et curatelles (AJ, tables des sépultures, des acquéreurs, des baux, etc.)</p>	<p>Table des successions et absences (mutation/décès)</p>	<p>A partir de 1969 : fiches décès (mutations/décès)</p>

# Enregistrement

## Les typologies de documents : les tables



**Attention** : les n° et vol et de case indiqués dans les tables impliquent de revenir systématiquement à l'instrument de recherche des AD pour avoir la cote du registre de formalité correspondant !

Délai : *communicable*

# Enregistrement

## Les typologies de documents : les tables

table des décès ou des successions et absences:

Exemple:

Victor Pommier est décédé à Bleurville le 11 Septembre 1854.

Bleurville est rattaché au bureau de l'enregistrement de Monthureux-Sur-Saône (3 Q 26).

L'inventaire de 3 Q 26 donne la cote 3 Q 26 291 pour le 11 Septembre 1854.

The image shows an open register book with two pages. The left page is titled 'TABLE des Successions et Absences.' and contains a table with the following columns: NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS, DOMICILES, ÂGES, DATES du décès ou de l'acte en justice, INDICER si le décès est volontaire, ou s'il a des enfants, APPPOSITIONS de scellés, DATE de l'enregistrement, LEVÉS de scellés, DATE de l'enregistrement, and TITRES ET CENSURES, DATE de l'enregistrement. The right page is titled 'Successions et Absences.' and contains a table with the following columns: INVENTAIRES, DATE de l'enregistrement, MONTANT de l'évaluation, VENTES DE MEUBLES, DATE de l'enregistrement, MONTANT de la vente, FUSION de scellés, DATE de l'enregistrement, MOIS, DÉSIGNATION des biens, VALEUR de la succession, ÉLÈVES des successions, DÉSIGNATION des successions, and OBSERVATIONS. The table is filled with handwritten entries in cursive script.

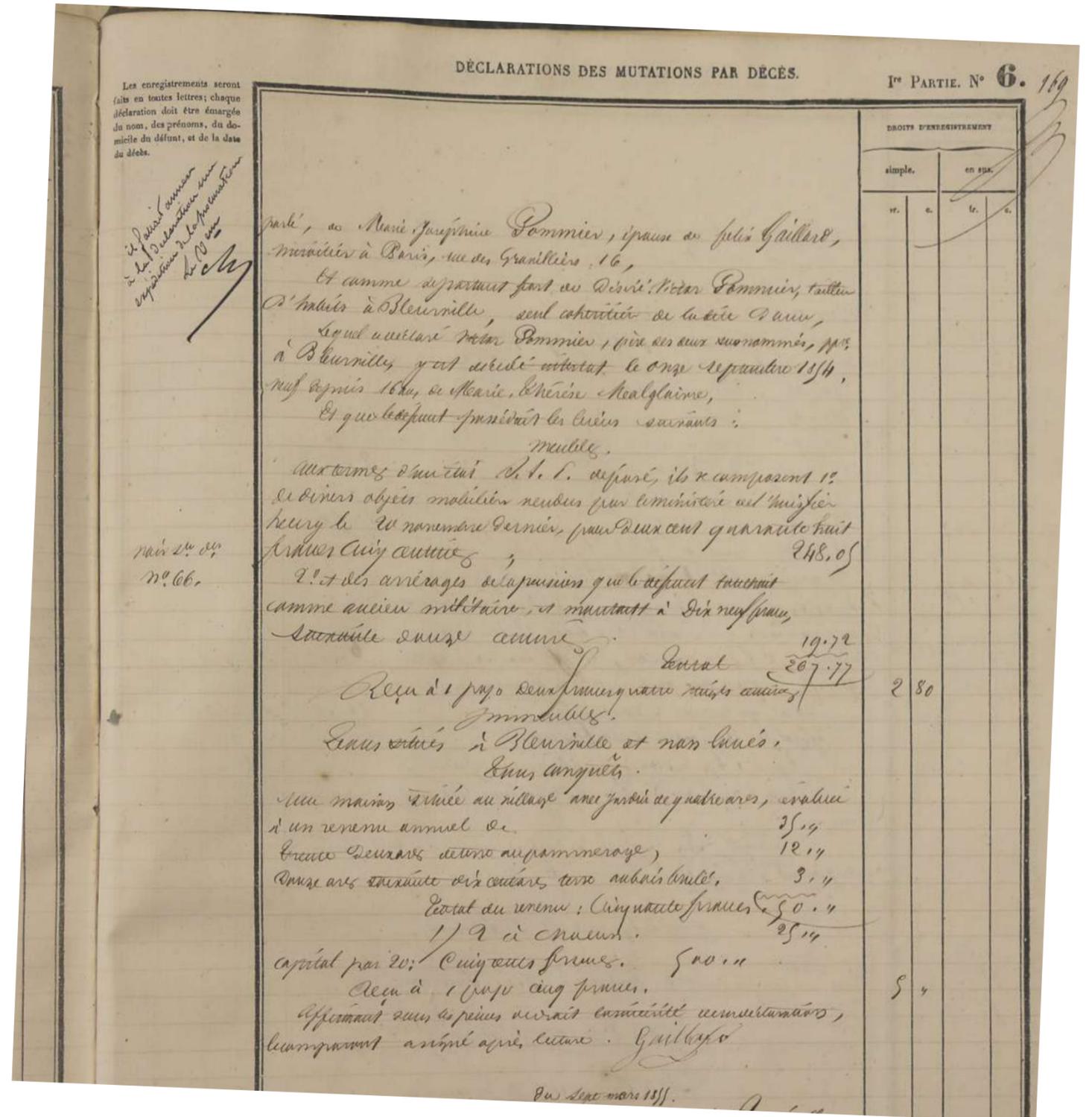
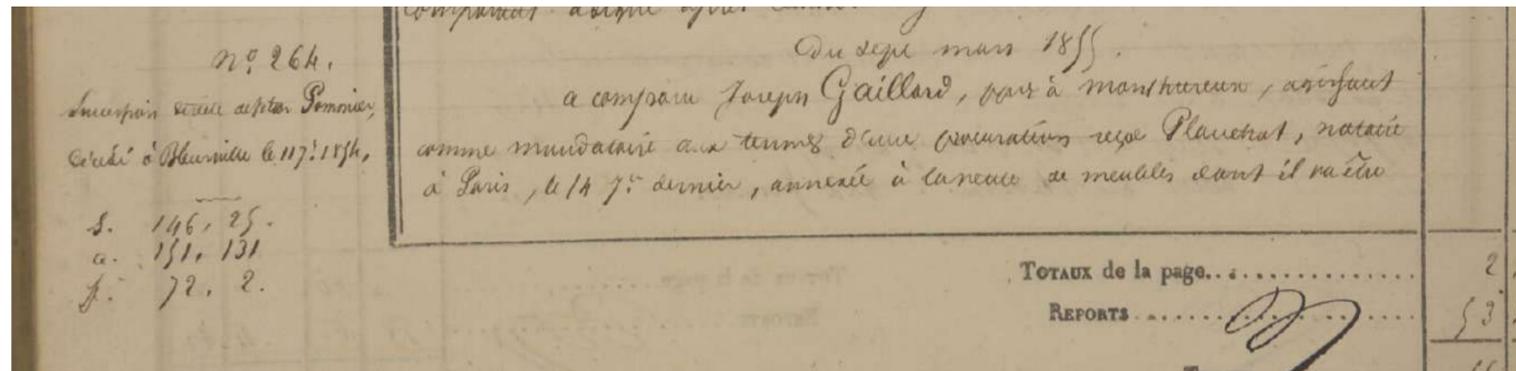
# Enregistrement

## Les typologies de documents : les tables

Dans la colonne date des déclarations, dans et légs on lit 7 Mars 1855 numéro 264.

Vous reprenez l'inventaire du bureau de l'enregistrement de Monthureux - Sur-Saône (3 Q 26) qui donne la cote 3 Q 26 224.

L'article 264 du registre est la déclaration des successions et absences de Victor Pommier.



# Enregistrement

## Les typologies de documents : les tables

Les tables des acquéreurs et des vendeurs:

Avant 1866, il n'y a pas de répertoire général. Les tables des acquéreurs et vendeurs sont à consulter pour la recherche de propriété.

Il existe une table alphabétique qui renvoi à l'autre. La table alphabétique peut aussi bien être une table des acquéreurs ou des vendeurs.

Dans un même bureau de l'enregistrement la table alphabétique peut évoluer au cours du temps.

Les inventaires ne précisent pas la table alphabétique.

Exemple pour la vente du 17 Janvier 1830 entre Nicolas Jacquot et Jean-Baptiste Rollin.

TABLE des Vendeurs

NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS	PROFESSIONS	DOMICILES	NUMÉROS DE LA PAGE de la table des acquéreurs		NUMÉROS des articles de la table des acquéreurs
				Volume	Page	
Jacquot	Nicolas	Propriétaire	Paris	12	181	3
Jacquot	Jean-Baptiste	Propriétaire	Paris	12	182	5
Jacquot	Nicolas	Propriétaire	Paris	12	183	7
Jacquot	Jean-Baptiste	Propriétaire	Paris	12	184	9
Jacquot	Nicolas	Propriétaire	Paris	12	185	11
Jacquot	Jean-Baptiste	Propriétaire	Paris	12	186	13
Jacquot	Nicolas	Propriétaire	Paris	12	187	15
Jacquot	Jean-Baptiste	Propriétaire	Paris	12	188	17
Jacquot	Nicolas	Propriétaire	Paris	12	189	19
Jacquot	Jean-Baptiste	Propriétaire	Paris	12	190	21
Jacquot	Nicolas	Propriétaire	Paris	12	191	23
Jacquot	Jean-Baptiste	Propriétaire	Paris	12	192	25
Jacquot	Nicolas	Propriétaire	Paris	12	193	27
Jacquot	Jean-Baptiste	Propriétaire	Paris	12	194	29
Jacquot	Nicolas	Propriétaire	Paris	12	195	31
Jacquot	Jean-Baptiste	Propriétaire	Paris	12	196	33
Jacquot	Nicolas	Propriétaire	Paris	12	197	35
Jacquot	Jean-Baptiste	Propriétaire	Paris	12	198	37
Jacquot	Nicolas	Propriétaire	Paris	12	199	39
Jacquot	Jean-Baptiste	Propriétaire	Paris	12	200	41

table des vendeurs 3 Q 26 346 (1825-1832)

# Enregistrement

## Les typologies de documents : les tables

la table des acquéreurs correspondante :  
3 Q 26 325 (1829-1832).

[ 1.° Paris, N.° 43. ]

N.° D'ORDRE.	ACQUÉREURS ET NOUVEAUX POSSESSEURS, ALPHABÉTIQUEMENT.				NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILES DES VENDEURS ou anciens possesseurs, non alphabétiquement.	NATURE DU TITRE en vertu duquel la mutation s'est opérée.	DATE DE L'ACTE ou du décès.	NOMS DES NOTAIRES qui ont dressé les actes.	DATE de L'ENREGISTREMENT des actes ou des déclarations.	NATURE, CONTENANCE ET SITUATION des immeubles.	ÉVALUATION DU REVENU des biens transférés à titre de donation, échange, succession ou partage.	PRIN D'ACQUISITION, si s'agit d'une mutation à titre onéreux, et montant de la somme dans les échanges et partages.	NOMS DES ÉCHANGISTES ou co-partageants par qui la somme est payée.	DATE DE LA DÉCLARATION de succession des biens s'il s'agit d'un objet des partages.	OBSERVATIONS.
	NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.											
61	Kollin	Charles	Cultivateur	Montbauron	Les mêmes	5	16 3 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	16 3 <sup>me</sup> 1829	20 ans 80 cent de terre à Montbauron		75			
62	Rousselot	Jean-Charles	Commerçant	Montbauron	Les mêmes	5	16 3 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	16 3 <sup>me</sup> 1829	51 ans 10 cent de terre à Montbauron		516 67			
63	Roussaux	Charles	N.° de Paris	Paris	Les mêmes	5	16 3 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	16 3 <sup>me</sup> 1829	2 hectares 30 cent de terre à Montbauron		2000			
64	Rougeot	Louis	Commerçant	Montbauron	Les mêmes	5	16 3 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	16 3 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Montbauron		2500			
65	Kollin	Jean-Baptiste	Cultivateur	Montbauron	Kollin Jean-Jacques	5	20 9 <sup>me</sup> 1829	Legras	20 9 <sup>me</sup> 1829	20 ans 80 cent de terre à Montbauron		205 3			
66	Ragot	Jean-Baptiste	Cultivateur	Regnière	Jeanin François	5	22 9 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	22 9 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		115 4			
67	Richard	Antoine	Cultivateur	Regnière	Le même	5	22 9 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	22 9 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		200			
68	Roussel	Etienne	Cultivateur	Regnière	Le même	5	22 9 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	22 9 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		200			
69	Renaud	Jean-Baptiste	Cultivateur	Regnière	Le même	5	22 9 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	22 9 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		200			
70	Roussel	Etienne	Cultivateur	Regnière	Bédarid F. D.	5	19 7 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	19 7 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		100			
71	Renard	Jean-Baptiste	Cultivateur	Regnière	Le même	5	19 7 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	19 7 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		100			
72	Renard	Barthelemy	Cultivateur	Regnière	Renard Louis	5	19 7 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	19 7 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		100			
73	Renard	Jean-Baptiste	Cultivateur	Regnière	Le même	5	19 7 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	19 7 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		100			
74	Rigot	Henri	Commerçant	Regnière	Boitelle Charles	5	20 9 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	20 9 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		100			
75	Robin	Vicent	Commerçant	Regnière	Thomas Jean	5	17 4 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	17 4 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		100			
76	Rasel	Jean-Charles	Commerçant	Regnière	Defrance Hippolyte	5	17 4 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	17 4 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		100			
77	Renard	Jean-Baptiste	Cultivateur	Regnière	Le même	5	17 4 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	17 4 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		100			
78	Kollin	Jean-Baptiste	Cultivateur	Regnière	Jacquot N.	5	17 4 <sup>me</sup> 1829	Andrieux	17 4 <sup>me</sup> 1829	1 hectare 20 cent de terre à Regnière		100			

# Enregistrement

## Les typologies de documents : les tables

En 1822, toujours dans le bureau de l'enregistrement c'est la table des acquéreurs qui devient la table alphabétique.

3 Q 26 323 (1822-1824)

TABLE des nouveaux Possesseurs. *J* [G. B. N° 44] 92

NOMS DES NOUVEAUX POSSESEURS, par ordre alphabétique ; LEURS PROFESSIONS ET DOMICILES.				NUMÉROS des Pages DE LA TABLE des VENDEURS.	NUMÉROS des articles paris dans le premier colonne de la Table des VENDEURS
NOM DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	PROFESSION.	DOMICILE.		
Jou	Nicolas	Cult.	Jardonnat	111	1
Jacquot	Nicolas	cultivateur	Blanc	112	102
Joux	(autre)	propriétaire	Jardonnat	113	103
Jarsain	françois	propriétaire	Cignacourt	106	104
Jacquemin	Lion	ouvrier	Montmellé	176	2
Jacquot	Nicolas de françois	Cult.	Blanc	92	8
Jarnet	françois	M. Claude doux	Blanc de Montmellé	106	8
Joux	112	propriétaire	Jardonnat	32 127	1 1
Joux	Joseph	marchand	id.	32 127	1 1
Jacquot	Joseph	ouvrier	Blanc	172	10
Jacquot	Vincent Louis	Cult.	Blanc	31	3
Jacquin	françois	propriétaire	Cignacourt	106	10

# Enregistrement

## Les typologies de documents : le répertoire général et le fichier mobile (dès 1866)

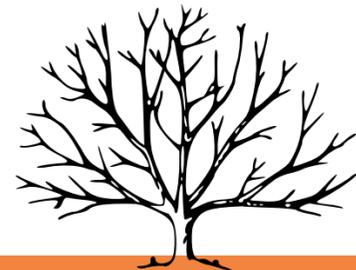
Le répertoire général, appelé aussi "Répertoire des enregistrements et déclarations pour servir à la recherche des droits celés", est créé en 1866.

Il remplace toutes les tables thématiques à l'exception de la **table des successions et absences** puis de la **table des baux** qui apparaît en 1871.

Consiste à attribuer une case à chaque individu au fur et à mesure qu'il apparaît dans les formalités. Les cases se présentent en deux colonnes : **actif et passif**.

Le point d'entrée vers le répertoire général s'effectue via un **fichier de bulletins mobiles**. Organisés dans l'ordre alphabétique, ces bulletins indiquent le numéro de volume du répertoire et la case de chaque individu. Parfois, les dates de décès et de la déclaration de succession y sont également portées.

Régulièrement, les fiches des individus qui ne sont plus actifs sont retirées du fichier actif pour continuer **le fichier "Cimetière"**.



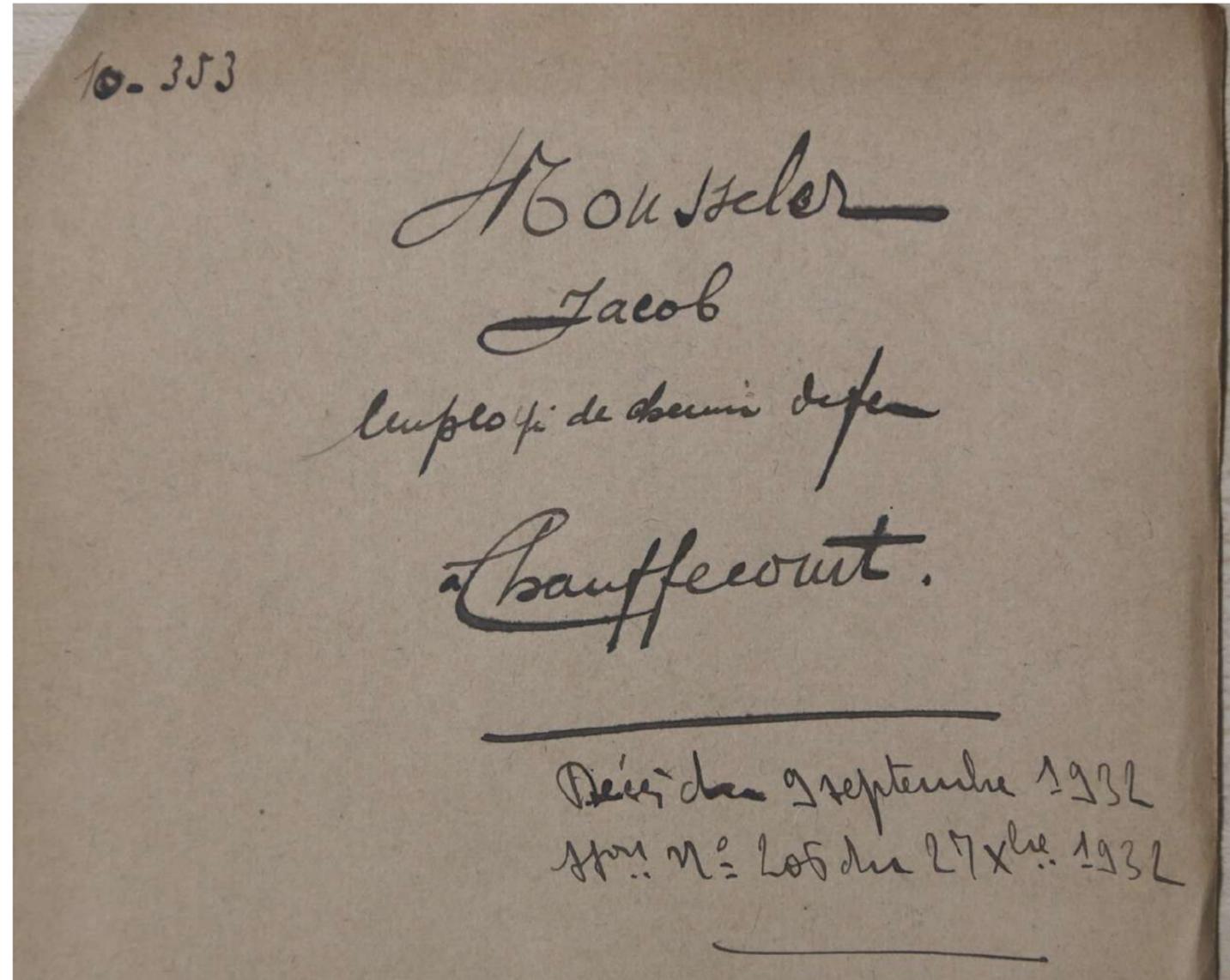
Délai : **communicable**

## Enregistrement

Les typologies de documents : le répertoire général et le fichier mobile (dès 1866)

Bureau de l'enregistrement Mirecourt 3 Q 25:

Il indique les noms et prénoms de l'intéressé, son lieu de résidence, éventuellement le nom du conjoint, les n° et vol et de case du répertoire général et la date du décès et de la déclaration de succession et au verso, d'autres infos comme les baux écrits.



Fichiers Mobiles Jacob Mousseler: 3 Q 25 1035

Délai : **communicable**

# Enregistrement

## Les typologies de documents : le répertoire général et le fichier mobile (dès 1866)

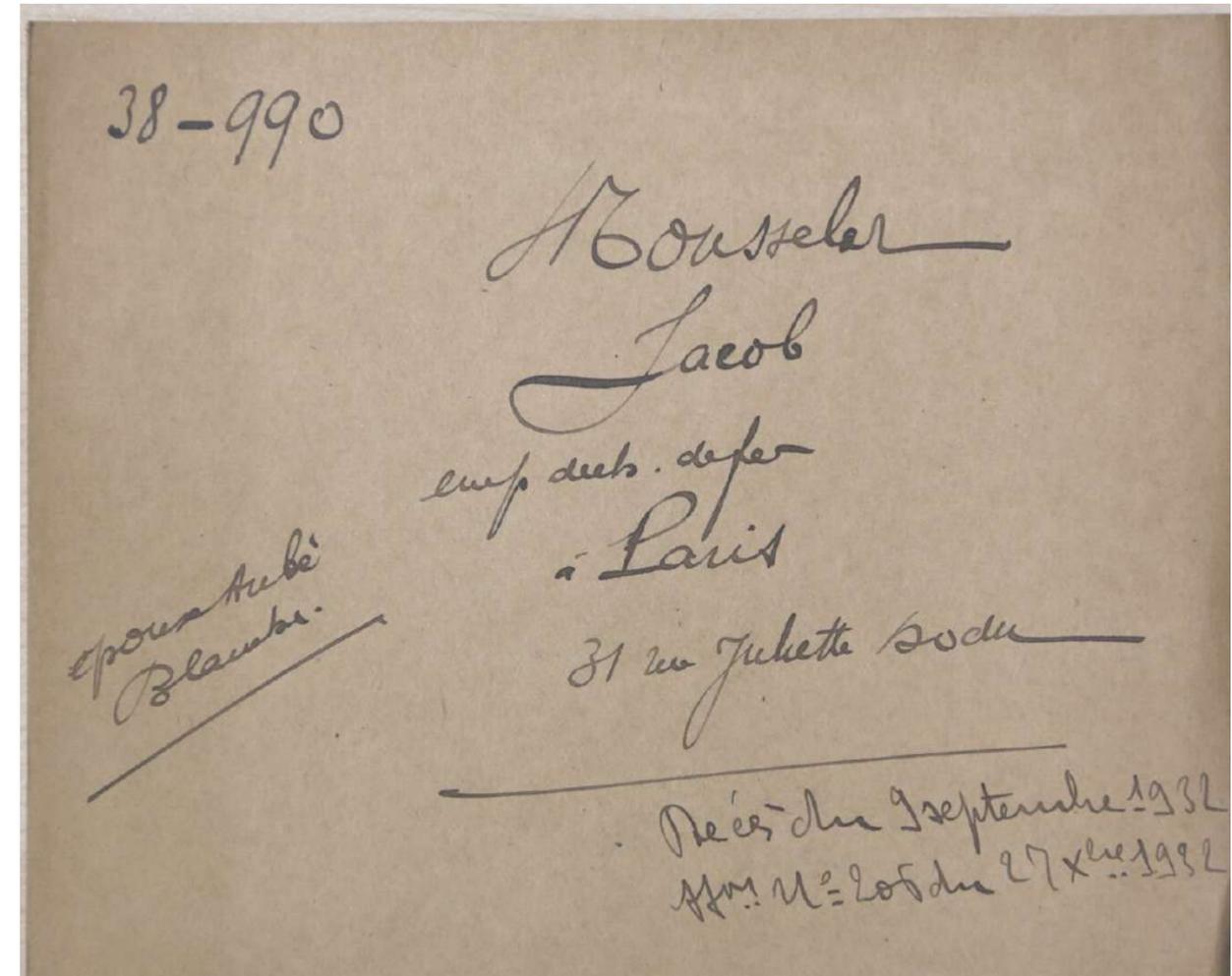
### Jacob Mousseler possède 2 Fiches:

En haut à gauche des fiches, on trouve les références du répertoire général. La première fiche, le volume 10 case 353. Pour la seconde le volume 28 case 990.

L'inventaire du bureau de l'enregistrement de Mirecourt donne les références:

Volume 10 case 353 = 3 Q 25 998.

Volume 28 case 990 = 3 Q 25 1026.



# Enregistrement

## Les typologies de documents : le répertoire général et le fichier mobile (dès 1866)

Répertoire général Jacob Mousseler:

1<sup>er</sup> PARTI. - N° 47 B. (1866) 110

CASE N° 353 Gruygean Anna à Paris

MARIÉ à Jacques Louis Niquiers

ACTIF.										PASSIF.									
DATE	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT									

3 Q 25 998 case 353

CASE N° 990 Lonnnot Albert à dieucourt

MARIÉ à Yveonnet Marcel

ACTIF.										PASSIF.									
DATE	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT									

3 Q 25 1026 case 990

Délai : **communicable**

# Enregistrement

## Les typologies de documents : le répertoire général et le fichier mobile (dès 1866)

De nombreux bureaux de l'enregistrement n'ont **plus de fichiers mobiles**. Sur les 28 bureaux qui existent après 1865, 10 n'ont plus ces fichiers. Il s'agit de 3 Q 2 Brouvelieures, 3 Q 4 Bulgnéville, 3 Q 12 Darney, 3 Q 22 Lamarche, 3 Q 26 Monthureux-sur-Saône, 3 Q 28 Plombières-les-Bains, 3 Q 32 Remiremont, 3 Q 36 Saulxures-sur-Moselotte, 3 Q 38 Le Thillot et 3 Q 40 Vittel.

Il reste le cas du **bureau de Charmes** (3 Q 5) qui d'après l'inventaire en 3 Q n'a pas existé longtemps (jusqu'à 1838). Il paraît plus probable que les archives aient été détruites sinon comment expliquer la résurrection du bureau après la seconde guerre mondiale.

Les fichiers mobiles du **bureau de Rambervillers** sont incomplets et ne couvre pas le 19<sup>ème</sup> siècle. Gérardmer est aussi dans le même cas.

Tous ces bureaux ont un répertoire général. Sans les fichiers mobiles on peut quand même retrouver un individu dans le répertoire général.

# Enregistrement : synthèse des démarches (source : AD Manche)

## Identifier le bureau : 1 par canton (vérifier les dates d'existence et le bureau de rattachement)

### Acte notarié

#### AVANT 1866

**Tables (contrats mariages/vendeurs/acquéreurs, etc.)** : chercher nom et prénoms : donne la date d'enregistrement de l'acte. 

**Registre des formalités (ACP, SSP, baux, etc.)** : acte enregistré par ordre chronologique, donne sa transcription partielle ou totale.

#### A PARTIR DE 1866

**Fichier mobile** : chercher le nom de famille et prénoms : donne n° répertoire et de la case. 

**Répertoire** : chercher la case : donne dates des actes, natures des actes, nom du notaire. 

**Registre des formalités (ACP, SSP, mutations, baux)** : chercher l'acte à sa date d'enregistrement : donne la transcription partielle ou totale de l'acte enregistré.

### Succession

- **Tables des successions** : rechercher le nom de famille et les prénoms : indique les dates de la mutation par décès et le numéro de l'acte. 
- **Registre des mutations par décès** : donne l'acte de mutation (transcription intégrale de l'acte notarié) à la date de l'enregistrement.

# Enregistrement

## Les abréviations présentes dans les actes

**ANI** : actif non imposable (donc pas de déclaration de succession)

**ACP** : acte civil public

**Acpte** : acompte (voir : Ppale)

**Adjon** : adjudication

**ASSP** ou **SSP** : acte sous seing privé (donc pas de minute notariale)

**Certif Indig** : certificat d'indigence

**PAA** : pas d'actif apparent (donc pas de déclaration de succession)

**Ppale** : principale (quand plusieurs déclarations ; voir : "**Acpte**")

**Ré** : renvoyé

**RG** : répertoire général (renvoi au compte de la personne au Répertoire)

**Roi** ou **R** : renvoi

**SS°** ou **Succ** ou **Ssion** : succession (suivi d'une date et d'un numéro)

# Enregistrement

## Les bureaux : où chercher ?

- ➔ **actes civils publics** : rechercher au lieu de résidence du notaire
- ➔ **mutations d'immeubles** : rechercher au lieu de situation du bien
- ➔ **biens meubles des personnes** : rechercher le lieu de domicile des intéressés
- ➔ **donations et substitutions** : rechercher au lieu de situation des biens et au domicile des donateurs

# Enregistrement

3Q (1791-1967)

## Intérêt

- en marge des transcriptions, pour chaque personne concernée figurent des renvois vers les n° de volumes de leurs comptes respectifs.
- par rapport aux hypothèques :
  - exhaustif (actes des notaires, actes judiciaires et actes sous seing privés) alors que jusqu'en 1955 certaines mutations ne sont pas prises en compte par les hypothèques.
  - successions après décès avant 1935.
- par rapport au notariat :
  - peut combler les lacunes.
  - délai de communicabilité de 50 ans (et non de 75 ans).
  - donne le nom du notaire qui a rédigé l'acte.
  - le ressort des bureaux couvre plusieurs résidences de notaires.

## Inconvénients

- **copies non intégrales des actes** (sauf pour les successions après décès et certains baux) ;
- **entrée par les tables et fichiers nominatifs uniquement** (nécessité de connaître le nom du propriétaire).

# Les hypothèques



# Hypothèques

4Q (1791-1955)

Loi du 11 brumaire an VII : création de l'administration hypothécaire (1er novembre 1798).

Les conservateurs ont en charge la tenue des registres publics où sont inscrits, et ainsi rendus publics, les créances garanties par un privilège ou une hypothèque et transcrits tous les actes translatifs de propriété immobilière.

Une hypothèque est une garantie donnée à un créancier. Elle est gagée sur les biens immobiliers du débiteur ; à défaut de règlement de la dette dans les délais impartis, le bien hypothéqué peut être saisi et vendu aux enchères.

Ainsi, afin d'éviter les fraudes (hypothéquer un bien qu'on a jamais possédé en présentant de faux actes notariés, vendre un bien plusieurs fois, hypothéquer un bien qui ne nous appartient plus, etc.) la publicité se révèle indispensable. L'administration des hypothèques retranscrivait intégralement tous les actes notariés de mutations de propriétés et gardait la trace de toutes les créances hypothécaires.

# Hypothèques

## Les bureaux : une organisation par arrondissement

4Q1, Darney (1791-an VII) et Montureux-sur-Saône (an IV)

4Q2, Epinal (an V-1955)

4Q3, Lamarche (1791-an IV)

4Q4, Mirecourt (an IV-1927 ; ensuite voir Epinal ou Neufchâteau)

4Q5, Bulgnéville (1822-1865) et Neuchâteau (an IV-1940)

4Q6, Remiremont (1791-1955)

4Q7, Saint-Dié (1854-1955)

Les actes sont enregistrés  
en fonction de leurs  
situation géographique



Après 1955 : s'adresser à  
la DGFIP des Vosges

## Les typologies de documents : les registres de formalités

- ➔ Le registre de dépôts : journal des mentions de remises des actes de mutation et de saisies en vue de leur transcription et des bordereaux destinés à l'inscription des créances.
- ➔ Le registre des inscriptions des privilèges et hypothèques (ou des créances) : copie des bordereaux remis par les créanciers au conservateur ; indique : l'identité du créancier et du débiteur, la date et la nature du titre, le montant de la créance et les biens sur lesquels le conservateur entend conserver son hypothèque (les inscriptions conservent l'hypothèque et le privilège pendant 10 ans).
- ➔ **Le registre de transcription des actes translatifs de propriétés d'immeubles (ou des mutations) : copie intégrale des actes pour lesquels cette formalité est requise par la loi.**
  - **An VII-1855** : concerne uniquement les donations entre vifs et les substitutions, ou des actes transcrits à la demande des parties ;
  - **1855** : s'ajoute l'ensemble des mutations à titre onéreux, les servitudes, les baux de plus de 18 ans et les jugements opérant ou constatant une telle transmission ;
  - **1935** : obligation de transcription des transmissions par décès au profit d'un successeur unique.
  - **1955** : réforme de la publicité foncière ; transcription de l'ensemble des décès et facilitation des recherches avec l'abandon des registres au profit de fichiers (propriétaires, immeubles et parcelles).
- ➔ Le registre de transcription des saisies immobilières : réservé aux transcriptions des procès-verbaux de saisie immobilière et aux exploits de dénonciation.

# Hypothèques

## Les typologies de documents : les registres d'ordre

- ➔ Registre indicateur des tables alphabétiques
- ➔ Table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires
- ➔ Répertoire des formalités hypothécaires

Délai : **communicable**

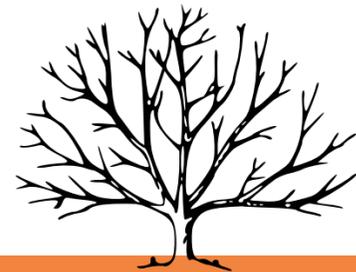


Se reporter aux **instruments de recherches** pour obtenir la cote des différents registres



Rechercher la transcription d'un acte notarié :

→ la démarche



# Hypothèques

## Consulter les registres d'ordre

### Etape n°1 : la table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires

Joseph Antoine Grandclair cultivateur à Bleurville:

la première colonne indique un numéro de volume que vous devrez rechercher dans l'inventaire 4Q pour retrouver la cote correspondante.

Pour monsieur Grandclair il y a 2 références:

volume 202 cote 4 Q 4 1728

volume 243 cote 4 Q 4 1769

La seconde colonne indique la case de l'individu dans le volume correspondant.

Délai : **communicable**

bureau des hypothèques de Mirecourt 4 Q 4 1552

TABLE du Répertoire. 1<sup>re</sup> PARTIE. N° 55. (1856.)

NOMS PLACÉS EN TÊTE DE CHAQUE UNE DES CASES du répertoire.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	RÉPERTOIRE.	
				VOLUME.	LA CASE.
Grandclair	Joseph Antoine	cultivateur, propriétaire	Bleurville	148	38
	Joseph Ferdinand	Soldat	Dombasles	150	145
	Joseph	Mouleur, propriétaire	Saint-Basles	167	96
né à Bleurville	Joseph ou Joseph Antoine	Cultivateur - propriétaire	Bleurville	202	158
				243	178
né à Buzigneville	Jules, Auguste ou Jules ou Louis Jules	maçon	Bricourt	244	144
				372	14
né à Bleurville le 10 février 1800	Lucie	fr. Galland	Dombasles-le-Haut	330	183
né à Nouville le 16 mars 1817	Louis George		Nouville	331	124
né à Bleurville le 22 mai 1813	Lucien	cult.	Nouville	337	128
				338	130
	Louise	célibataire	Chailly	244	338
				325	122
	Léon	tailleur de pierres	Bley-sous-Mouffy	243	276
	Louis	manœuvre	Bricourt	225	200
	Lucien, ou Louis Lucien,	manœuvre, cultivateur	Dombasles-le-Haut	157	156
				361	346
	Louise	manœuvre domestique	Bourville	194	167
	Louis	mineur en 1872	Boufflers	200	192
	Louise	fr. Larose	Boufflers	200	195
	Lucien ou Louis Louis	Perrierier	Mirecourt	211	141
				377	130
	Louis ou Louis Charles	inscriptions, notaire, conseiller municipal	Mirecourt s.d.f.	234	133
	Maria, Catherine	fr. Chard	Dombasles	29	254
	Maria ou Maria, Rose	fr. Versé et v.	Dombasles	77	179
	Maria, Rose	fr. Dupin	Stelungue	86	149
	Maria, Claire	fr. Saval	Mirecourt	87	144
	Marguerite	fr. Serice	Bleurville et Dombasles	119	191
	Margite, Joseph Constantin	propriétaire	Bleurville	120	30

# Hypothèques

## Consulter les registres d'ordre

### Etape n°2 : le répertoire des formalités hypothécaires

Les pages de droites servent à enregistrer les créances. Elles ne nous intéressent pas pour ces recherches

Les pages de gauches sont doubles. Elles indiquent les les numéros de volumes et d'articles dans lequel on trouve la transcription exact d'un acte notarié.

Pour la maison de Bleurville on se reporte à la transcription d'un acte d'achat du 10 Novembre 1905 pour un montant de 4500 Frs

C'est à dire l'article 33 du volume 712 des transcriptions. L'inventaire donne la référence 4 Q 4 1871.

Délai : **communicable**

Handwritten register page for Case N° 165, Grandclercq Joseph, notaire à Bleurville. The page contains a table with columns for registration details. The right page is mostly blank with some handwritten notes.

REGISTRES DE FORMALITÉS	DATES DE TRANSCRIPTIONS	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT	EVALUATION DU PRIX	RADIATION DE LA SAISON	REGISTRES DE FORMALITÉS	DATES DE TRANSCRIPTIONS	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT	EVALUATION DU PRIX	RADIATION DE LA SAISON
661	12	1905	4500	712	661	12	1905	4500	712
662	13	1905	4500	712	662	13	1905	4500	712
663	14	1905	4500	712	663	14	1905	4500	712
664	15	1905	4500	712	664	15	1905	4500	712
665	16	1905	4500	712	665	16	1905	4500	712
666	17	1905	4500	712	666	17	1905	4500	712
667	18	1905	4500	712	667	18	1905	4500	712
668	19	1905	4500	712	668	19	1905	4500	712
669	20	1905	4500	712	669	20	1905	4500	712
670	21	1905	4500	712	670	21	1905	4500	712

Printed register page for Case N° 598, Grandclercq Joseph, notaire à Bleurville. The page contains a table with columns for registration details. The right page is mostly blank with some handwritten notes.

REGISTRES DE FORMALITÉS	DATES DE TRANSCRIPTIONS	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT	EVALUATION DU PRIX	RADIATION DE LA SAISON	REGISTRES DE FORMALITÉS	DATES DE TRANSCRIPTIONS	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT	EVALUATION DU PRIX	RADIATION DE LA SAISON
598	10	1905	4500	712	598	10	1905	4500	712
599	11	1905	4500	712	599	11	1905	4500	712
600	12	1905	4500	712	600	12	1905	4500	712
601	13	1905	4500	712	601	13	1905	4500	712
602	14	1905	4500	712	602	14	1905	4500	712
603	15	1905	4500	712	603	15	1905	4500	712
604	16	1905	4500	712	604	16	1905	4500	712
605	17	1905	4500	712	605	17	1905	4500	712
606	18	1905	4500	712	606	18	1905	4500	712
607	19	1905	4500	712	607	19	1905	4500	712
608	20	1905	4500	712	608	20	1905	4500	712
609	21	1905	4500	712	609	21	1905	4500	712

Bureau des hypothèques de Mirecourt 4 Q 4 1728 case 165 4 Q 4 1769 case 598

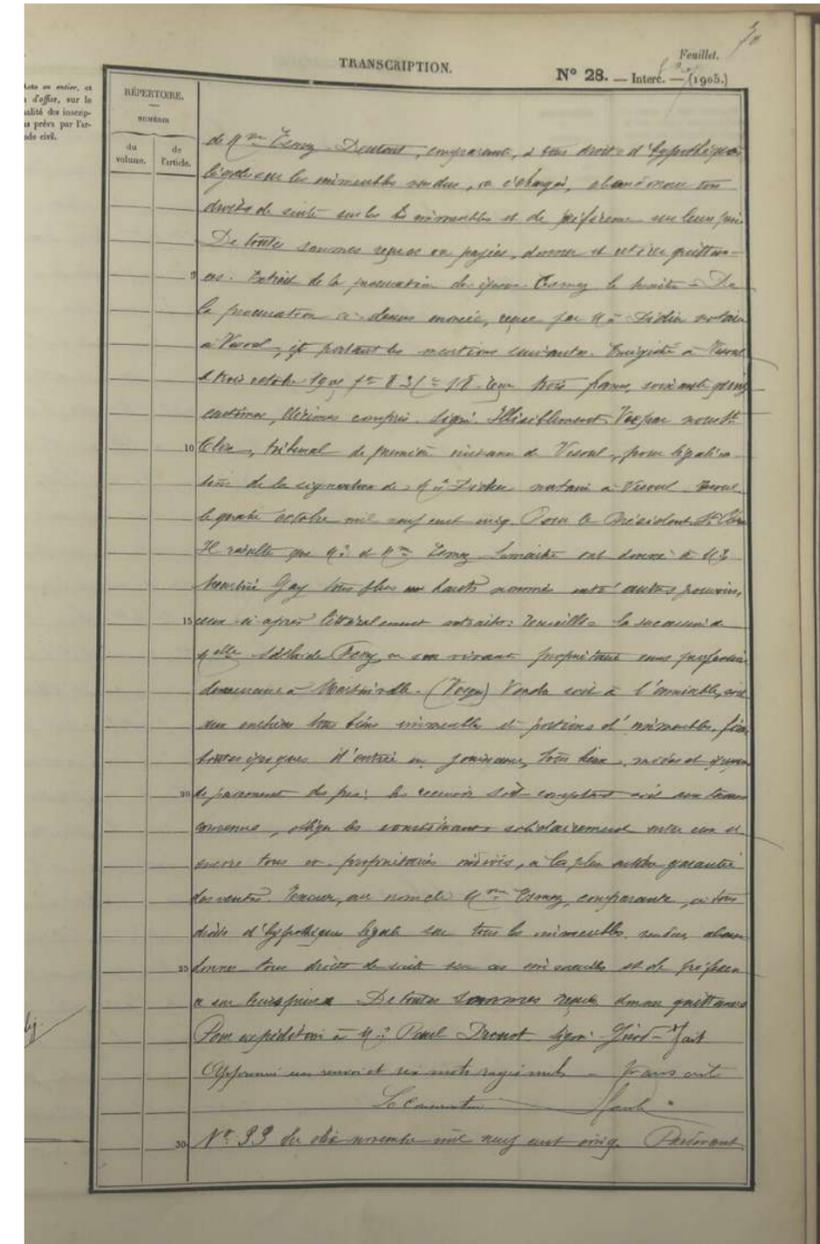
# Hypothèques

## Accès aux registres de formalités

Etape finale : le registre des transcriptions des actes translatifs de propriétés d'immeubles (ou des mutations)

Volume 712 article 33 des registres de transcription du bureau des hypothèques de Mirecourt 4 Q 4 1871.

Délai : 50 ans



Page 1

Dans la marge on trouve les références des comptes du répertoire des formalités hypothécaires où la transcription de l'acte est mentionné.

Joseph Grandclair, volume 202 case 165.

2 comptes pour les héritiers de Jean-Baptiste Rollin:  
Le Volume 193 case 474 et le volume 160 case 100.

TRANSCRIPTION.

RÉPERTOIRE.		NOMINOS
du volume.	de l'article.	
		M <sup>e</sup> Jean-Joseph Rollin Simon Grandclair, notaire à Montbéliard de la terre de Vigney, soussigné, a comparu M <sup>e</sup> Paul-Jacques Gent, huissier, demeurant à Montbéliard - sur la terre de Vigney 193 474 au nom et comme mandataire de: 1 <sup>er</sup> M <sup>me</sup> Marie Jeanne Rollin 160 100 M <sup>me</sup> Rollin, procureur assis et spécialement autorisé de M <sup>e</sup> Charles Etienne Salducci, capitaine au service des armées régiment d'infanterie, aux lequel il demeurant à Nancy 2 <sup>e</sup> M <sup>me</sup> Jeanne Collin, also procureur assis et autorisé et actuellement sur de M <sup>e</sup> Pierre-Christophe Breyer, la dit dans 10 son profession, demeurant à Nancy, rue de Lisieux n <sup>o</sup> 4. Au terme de leur procurator collation reçu par M <sup>e</sup> Galtz et son collègue, notaire à Nancy, le onze juin mil neuf cent un, de la part originale, corrigée et rectifiée à la minute d'un procès-verbal d'adjudication d'enchères par les notaires soussignés 15 le onze juin mil neuf cent un. 3 <sup>e</sup> M <sup>me</sup> Jeanne Collin propriétaire, demeurant à Luxeuil, rue de M <sup>e</sup> Charles Jouffroy, au terme de sa procurator reçue par M <sup>e</sup> Bonant, notaire à St-Vincent, le neuf octobre mil neuf cent un, dont la part originale, corrigée et rectifiée à la 20 minute de présente après mention. Lequel comparant a été qualifié, a, par ce présente, rendu, sous les plus amables ga- rantes, carte, titres, brevets et inscriptions quelconques. M <sup>e</sup> Joseph 202 165 Grandclair, notaire au demeurant à Blémerville, en pre- sente et qui compte: 1 <sup>er</sup> M <sup>me</sup> maison, située au village de 35 Blémerville, sur la place, composé de trois chambres au rez de cha- ssée, avec dessein, sur la côté, groupe de l'autre côté de l'église nommé sur le bord avec avoués Bonant, le dit avec M <sup>me</sup> Jeanne Marchal, au cas, une case annexion avec d'autres propriétés au bord de la route Choumont à l'est et à l'ouest. 2 <sup>e</sup> M <sup>me</sup> Jeanne 50 à Thomier, dans la cour annexion au fait de la maison, etc.



Transcrire l'acte en entier, et faire l'inscription d'office, sur le registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

Feuille.

RÉPERTOIRE.	
numéros	
du volume.	de l'article.
	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10
	11
	12
	13
	14
	15
	16
	17
	18
	19
	20
	21
	22
	23
	24
	25
	26
	27
	28
	29
	30

Puis 1400.  
Puis 1700.  
Puis 2200.

Feuille.

Transcrire l'acte en entier, et faire l'inscription d'office, sur le registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

RÉPERTOIRE.	
numéros	
du volume.	de l'article.
	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10
	11
	12
	13
	14
	15
	16
	17
	18
	19
	20
	21
	22
	23
	24
	25
	26
	27
	28
	29
	30

Transcrire l'Acte en entier, et faire l'inscription d'office, sur le registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

RÉPERTOIRE.	
numéros	
du volume.	de l'article.
	notaire après lecture faite, tant des présentes que des articles deux et trois de la loi du vingt trois août mil huit cent soixante dix, tenant la signature. En suite de la minute est écrit la mention suivante: Enregistré à Monthureux le
5	Deux huit Octobre mil neuf cent cinq, folio 8. Par trois
	trous cent quinze francs, signé: M. M. Tous expédition conforme signée: Girard. Procuration de mad. J. J. J. J.
	De la procuration de mad. J. J. J. J. ci dessus énoncée et portant la mention suivante: Enregistré à Balguciville le
10	Deux Octobre mil neuf cent cinq, folio 36. Par trois
	francs, vicieux, venant quinze centimes, signé: illisiblement.
	Il résulte que mad. J. J. J. J. a donné à M. Régis, entre
	autres pouvoirs, une ci après, littéralement extrait, N° 100
	soit à l'amiable, soit aux enchères, en bloc ou en détail,
15	par licitation ou autrement, tous les immeubles appartenant
	à mad. J. J. J. J. comparant, indivisément avec sa sœur
	Mme Marie Kellen, sœur de M. Auguste Bruges
	ou le ayant eue de cette dernière, sur le territoire de
	Bleuville et des communes voisines, consistant en maison
20	jardin, aïeuses et dépendances, terres labourables et prés,
	et en quelque autre nature que ce soit. Faire en vente
	avec personnes, moyennant le prix et sous les clauses et
	conditions que'il plaira au mandataire, faire toutes
	épaves d'ubien en jouissance, tous lieux, modes et usages
25	de paiement de prix, le rachat soit comptant, soit
	avec termes convenus, avec ou sans intérêt. Procuration
	de mad. Bruges et de épouse Salucci. Dans leur
	procuration ci dessus énoncée et portant la mention
	suivante: Enregistré à Manay le deux juin mil neuf
30	cent un N° 119 bis folio 61. Par trois francs

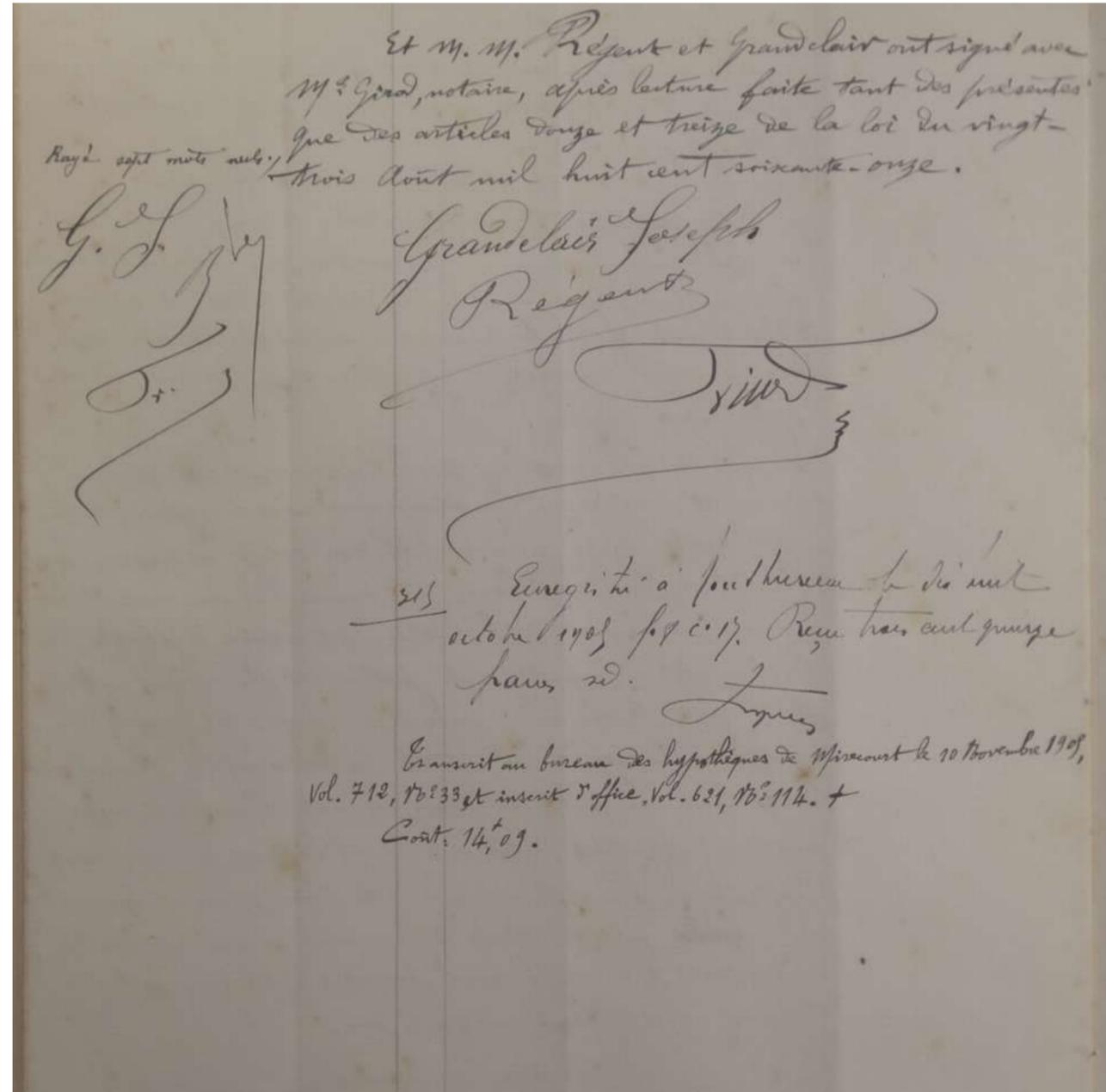
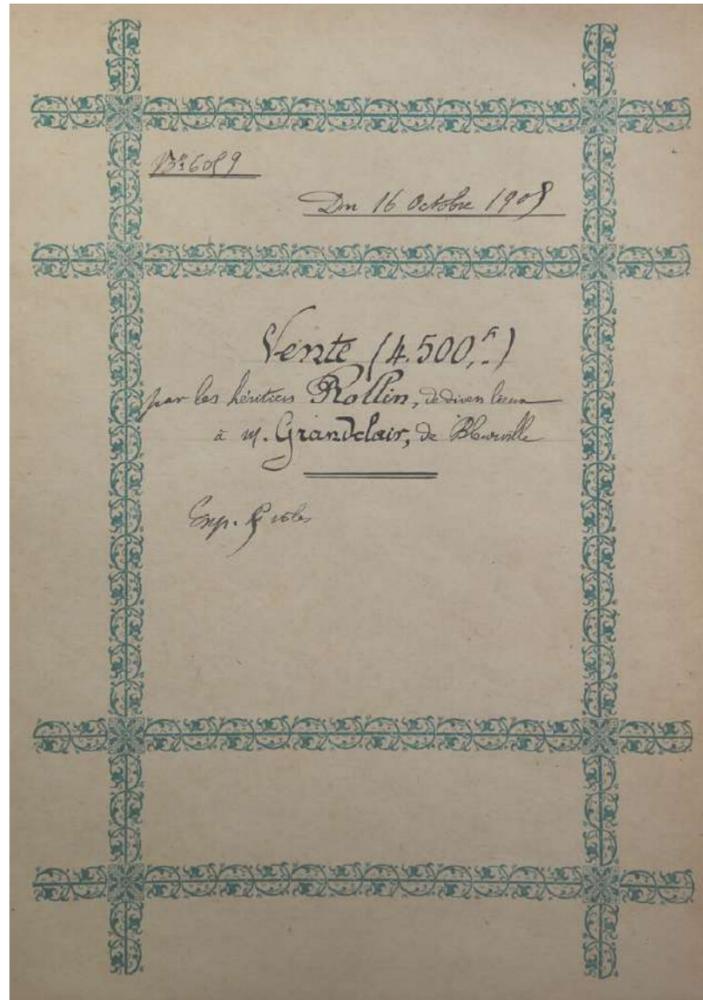
Transcrire l'Acte en entier, et faire l'inscription d'office, sur le registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

RÉPERTOIRE.	
numéros	
du volume.	de l'article.
	vicieux venant quinze centimes, signé: illisiblement.
	Madame veuve Bruges et mad. Madame Salucci, ont donné
	à M. Régis, entre autres pouvoirs, une ci après, littéralement
	extrait, N° 100 de qu' à qu' ou au surplus, soit en bloc,
5	soit en détail, sous plusieurs fois, charges et conditions que
	le mandataire jugera convenable, tous les immeubles situés
	sur les territoires de Clauens, Monthureux sur Saône, Bleuville
	et leurs environs, appartenant en propre à Madame Salucci,
	comme lui ayant été constitué, en dot par son et Madame
10	Bruges, ses père et mère ses oncles, tantes et neveux
	le prix de vente et le solde d'échange, en principal
	intérêts et accessoires, soit comptant, soit aux termes convenus,
	les cides et transferts sans garantie, touché le montant
	de ces transferts en deux quittance. Tous en fidéjussion
15	à M. Grandclair, signé: Girard. N° 100 - le surplus
	de Conservation
	Noté le dix novembre 1902
	Noté le cinq novembre 1902
	Noté le deux novembre 1902
20	N° 34 Du treize novembre mil neuf cent cinq.
	Republique française. Au nom du peuple français
	Pardevant M. Charles Louis Basset, notaire à la
	résidence de Dampierre sur Yonne. Ont comparé:
25	164 361 10 M. Félix Haag, curé d'ici - man. Not. B.
	211 381 M. Thibaut et son - Jean Mathieu, son épouse qui est
	notaire demurant ensemble à Châtillon - sur - Marne, 5 ans
	de la gare, et autrefois à Gagny sur Saône. D'ici part
	de M. Jules Marie François, négociant demurant à
	Tracy - L'Autre part. Lesquels ont reçu le restant des
30	deniers d'habiti au p'd dit - la convention intervenue entre

Obligation  
Haag - Mathieu  
Vouiquel

# Hypothèques

Astuce : accès direct au registre des transcriptions des actes translatifs de propriétés via les références notifiées sur les actes notariés (numéro de volume et d'acte)



Délais : 75 ans ou 25 ans après le décès de l'intéressé ; 100 ans pour les minutes concernant un mineur.

Acte notarié: Vente Héritiers Rollin-Grandclair: 5 E 23 377

Renvoi vers les actes civils publics du bureau de l'enregistrement de Monthureux-sur-Saône:

renvois; mots nuls.		1/2. Quarante deux pag	4
17. Rédacteur de l'acte: M. Girard	Date de l'acte: 16 8 1899	Vente par M. Bruyer Marie Rose épouse Salducci après d'infirmité à Nancy. N. 149	
rôles; renvois; mots nuls.		2: Rollin Clémence ve. Bruyer à Nancy à son de canon	
18. Rédacteur de l'acte:	Date de l'acte:	3: Rollin Louis veuve Jouguy à Lunéville à Grandclair Joseph cult à Blussville d'une maison à Blussville, sur la place, composée de 3 chambres au rez de chaussée, case de sous, d'une à côté	
rôles; renvois; mots nuls.			
		REPORTS de la page précédente . . . .	149/0 - 11
		TOTAUX . . . . .	152/0 11

16-502  
10-93

ACTES CIVILS PUBLICS. N° 1. (Ja)

1. Rédacteur de l'acte:	Date de l'acte:	rôles; renvois; mots nuls.	1. premiers en le tout, avec aisance, desant 2. une place à fumer dans la cour commune 3. 40 <sup>m</sup> terrain attenant à la maison W. de Tortem	DROI SIMPLES ET EN SU soumis aux décimes. fr. c.
2. Rédacteur de l'acte:	Date de l'acte:	rôles; renvois; mots nuls.	provenant de M <sup>rs</sup> de Rollin Jean Baptiste et Guériot Rosalie, décédés à Blussville et intestat de P. Rollin en acte de 1884. Part: Rollin le 7 mai 1899 laissant pour héritiers leurs 3 enfants 1. Rollin Estienne épouse Gaspard, depuis décédée à Nancy, laissant en M <sup>rs</sup> de Rollin 2. Rollin Clémence ve. Bruyer 3. Rollin Louis ve. Jouguy	
3. Rédacteur de l'acte:	Date de l'acte:	rôles; renvois; mots nuls.	Mais la part appartenant à M <sup>rs</sup> de Bruyer a été donnée par elle à M <sup>rs</sup> Salducci sa fille dans son contrat de mariage de M <sup>rs</sup> de Rollin notaire à Lunéville le 22 Mars 1889	
4. Rédacteur de l'acte:	Date de l'acte:	rôles; renvois; mots nuls.	Impôt du 1 <sup>er</sup> janvier 1899 Jouissance immédiate au décès de P <sup>rs</sup> 4000 - dont 2250 payés à M <sup>rs</sup> Salducci le 22 Mars 1899 et 1750 payés à M <sup>rs</sup> de Jouguy dans 4 ans avec intérêts à 4% du jour de l'acte en payant	
5. Rédacteur de l'acte:	Date de l'acte:		1/2. trois cent quinze pag	

18 Octobre 1905, folio 8 case 17 (3 Q 26 116)

## Hypothèques : synthèse des démarches.

**Etape n°1** : choisir le **bureau de conservation** (avoir un nom, un prénom, une date de naissance ; visualiser une carte du département et repérez l'arrondissement du bureau de la conservation dont dépend la commune où se situe le bien).

**Etape n°2** : rechercher le nom dans **le registre indicateur de la table alphabétique** puis noter le numéro de volume de la table alphabétique et de folio associé au nom (se reporter à l'instrument de recherches des AD pour obtenir la cote de la table alphabétique correspondante au numéro de volume noté).

**Etape n°3** : rechercher la personne dans **la table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires** (se reporter à l'instrument de recherches des AD pour obtenir la cote de la table alphabétique correspondante au numéro de volume noté à l'étape n°2) puis noter les numéros de volume du répertoire des formalités et de case associés à la personne.

**Etape n°4** : rechercher le compte individuel dans **le répertoire des formalités hypothécaires** (se reporter à l'instrument de recherches des AD pour obtenir la cote de du répertoire correspondant au numéro de volume noté à l'étape n°3) puis visualiser la case recherchée et noter les numéros de volume et d'article associés au compte.

**Etape n°5** : rechercher la transcription de l'acte dans **le registre des formalités hypothécaires** (se reporter à l'instrument de recherches des AD pour obtenir la cote du registre correspondant au numéro de volume noté à l'étape n°4)

# Hypothèques

4Q (1791-1955)

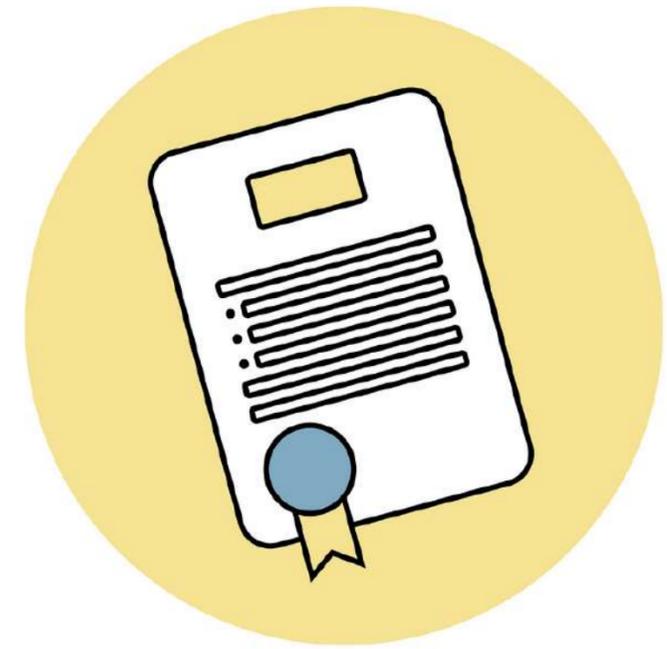
## Intérêt

- indique les servitudes (après 1855) ;
- valeur juridique (peut être utilisé pour prouver la propriété d'un bien) ;
- permet de connaître l'ensemble des biens fonciers possédés par un individu ou une personne morale ainsi que leurs mutations (même s'il n'avait pas de dettes) ;
- pallie les lacunes des actes notariaux dus aux destructions de guerre et aux mauvaises conditions de conservation ;
- les transcriptions d'actes sont communicables au bout de 50 ans (minutes notariales : 75 ans) ;
- permet d'accéder à un acte lorsqu'un ne connaît pas sa date exacte ni le nom du notaire qui l'a produit ;
- les actes transcrits sont complets ;
- un bureau couvre le territoire d'un arrondissement contrairement à un bureau de contrôle (3Q), qui représente un canton, ce qui facilite les recherches.

## Inconvénients

- le seul point d'entrée est l'individu (ou la personne morale) ayant passé l'acte (connaître sa date de naissance et son lieu de résidence pour le distinguer d'éventuels homonymes) ;
- connaître la localisation du bien pour trouver le bon bureau.

# Les archives notariales



## Archives notariales

5 E (1532-nos jours)

Le notaire est un officier public et ministériel, nommé par l'Etat. Il reçoit et rédige les actes afin de leur conférer un caractère authentique puis les transmet à l'administration de l'Enregistrement.

Les notaires exercent seuls ou en société civile professionnelle. Ils ont une résidence déterminée mais peuvent officier sur tout le territoire du département.

Types de documents : inventaires après décès, partages et successions, ventes, échanges, baux etc.



Il existe de nombreuses lacunes : 6 études ont été détruites en 1944 sur les secteurs de Saint-Dié-des-Vosges, Charmes, Corcieux et de Thaon-les-Vosges.



# Archives notariales

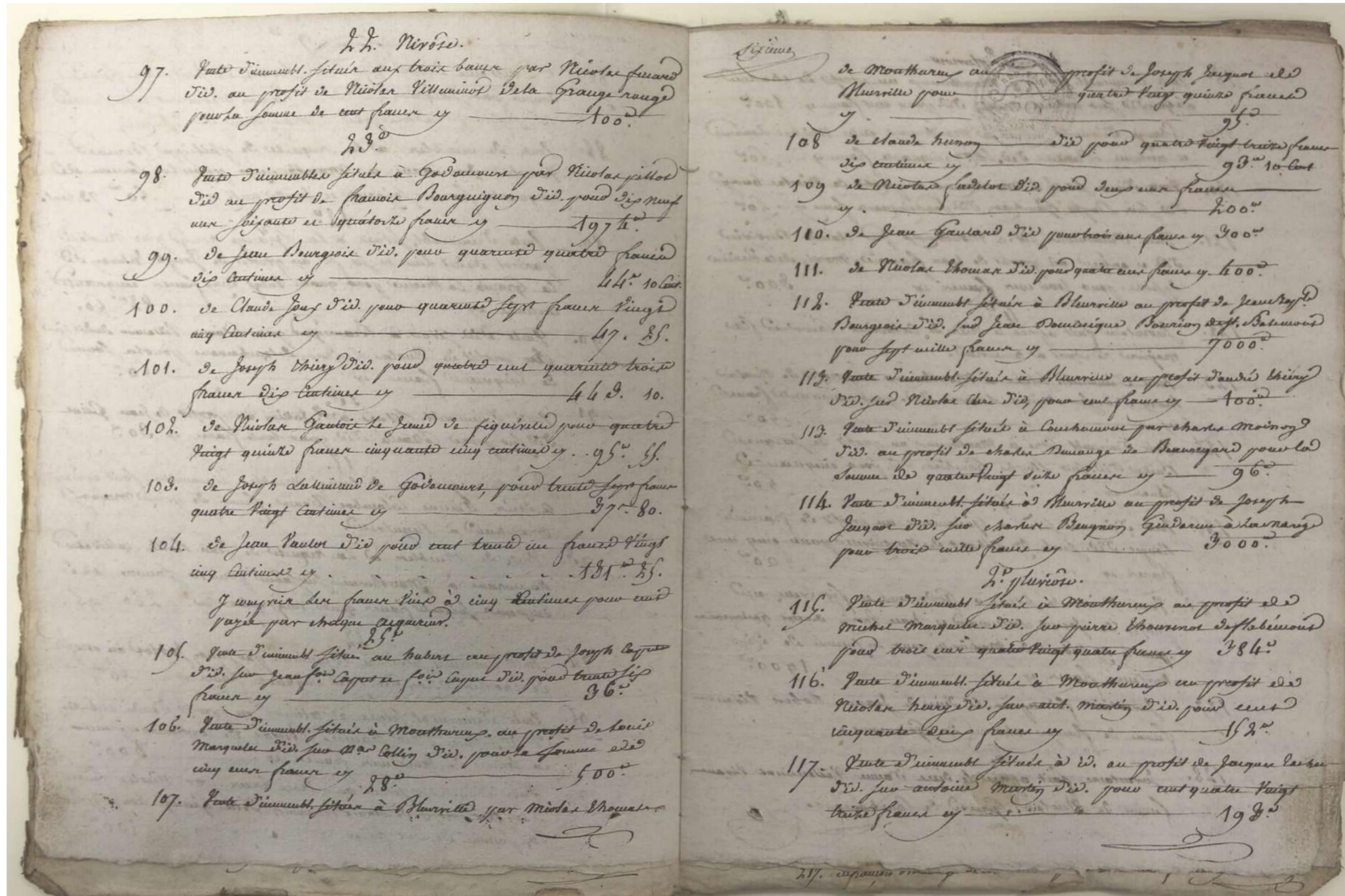
## Les typologies de documents

- ➔ **Répertoires** : la loi du 6 octobre 1791 oblige les notaires à tenir un répertoire de tous leurs actes ; à partir du 1er janvier 1793 un double doit être également établi puis déposé tous les ans au greffe du tribunal (voir : L, 8U puis W) ce qui est un avantage si l'étude n'a pas versé son exemplaire aux AD. Indiquent par ordre chronologique : la nature de l'acte ainsi que les noms, prénoms, qualités, professions et domiciles des parties ; il existe également pour certaines études des tables alphabétiques en complément (tenue non obligatoire ; organisées par noms de famille des parties et renvoient à un type d'acte, à la date où il a été établi et à son numéro d'ordre).
- ➔ **Minutes** : sont les actes passés devant notaire ; concernent tous les types de contrats ou de transaction relatifs à des personnes physiques ou morales et à des biens mobiliers et immobiliers. Ces documents originaux sont conservés par le notaire, puis par son successeur, et sont versés aux AD au bout de 75 ans. Les copies authentiques de ces actes (appelés expéditions ou grosses), signées uniquement par le notaire, sont remises au client (voir : J).

Délais : **75 ans** ou **25 ans** après le décès de l'intéressé ; **100 ans** pour les minutes concernant un mineur.



Les répertoires



Répertoire Maître Hulme pour l'An VI  
 28 Nivôse An V, numéro d'ordre 114: vente d'immeubles à  
 Bleurville par Charles Beugnon à Joseph Jacquot. 5 E 23 239

## Les doubles des répertoires

Ils sont conservés par les tribunaux de première instance. Aux archives on les retrouve dans la série 8U.

Ces répertoires sont très condensés avec un écriture très petite. L'image de droite est approximativement du A4.

8 U 24 : Maître Aubertin notaire à la résidence de Ramberviller année 1893.

Date	Nature et espèce de l'acte	Indications, situations et prix des biens	Montant
1893	185	1851 3	10684.60
1893	186	1852 3	4.98
1893	187	1853 3	351.60
1893	188	1854 4	3.70
1893	189	1855 5	67.11
1893	190	1856 5	17.50
1893	191	1857 5	16.50
1893	192	1858 8	3.25
1893	193	1859 9	25.00
1893	194	1860 9	121.80
1893	195	1861 9	60.00
1893	196	1862 9	46.80
1893	197	1863 9	1.50
1893	198	1864 10	1.75
1893	199	1865 10	6.00
1893	200	1866 10	10.80
1893	201	1867 10	3.70
1893	202	1868 10	3.70
1893	203	1869 10	11.25
1893	204	1870 10	9.50
1893	205	1871 10	90.00
1893	206	1872 10	50.00
1893	207	1873 10	206.10
1893	208	1874 10	2.25
1893	209	1875 10	13.10
1893	210	1876 10	3.20
1893	211	1877 10	103.10
1893	212	1878 10	62.90
1893	213	1879 10	3.20
1893	214	1880 10	2.00
1893	215	1881 10	22.70
1893	216	1882 10	1.00
1893	217	1883 10	2.25
1893	218	1884 10	16.00
1893	219	1885 10	3.20
1893	220	1886 10	3.20
1893	221	1887 10	3.20
1893	222	1888 10	3.20
1893	223	1889 10	3.20
1893	224	1890 10	3.20



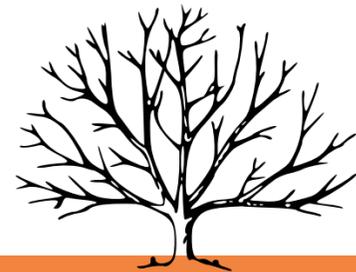
# Archives notariales

## Méthodes de recherches

**Attention** : l'air géographique n'est qu'une piste ! Le demandeur peut s'adresser au notaire de son choix.

- ➔ **Je connais uniquement la localisation du bien** : consulter l'index des lieux de résidences de notaires afin d'obtenir les noms des officiers de l'air géographique du bien puis consulter les répertoires des études correspondantes en se référant à l'instrument de recherche du 5E.
- ➔ **Je connais uniquement le nom du notaire** : consulter l'index alphabétique des notaires afin de trouver son lieu de résidence ; puis, se reporter à l'instrument de recherche du 5E afin de consulter les répertoires de l'étude afin d'obtenir la date de l'acte.
- ➔ **Je connais le nom du notaire et sa résidence mais pas la date de l'acte** : se reporter directement à l'instrument de recherche du 5E et consulter les répertoires pour avoir la date de l'acte.
- ➔ **Je connais le nom du notaire, sa résidence ainsi que la date de l'acte** : se reporter à l'instrument de recherche du 5E pour consulter la minute correspondante (classées par études puis par ordre chronologique).

# Synthèse des démarches



# Synthèse des démarches

Je connais :

le nom du notaire et la date  
précise de l'acte



Archives notariales (minutes : 5E)

le nom du notaire, le nom du  
propriétaire et une fourchette  
chronologique



Archives notariales (répertoires : 5E)

le nom du propriétaire, ses dates  
d'existence et son lieu de résidence



Hypothèques (4Q)  
et/ou Enregistrement (3Q)

la localisation du bien



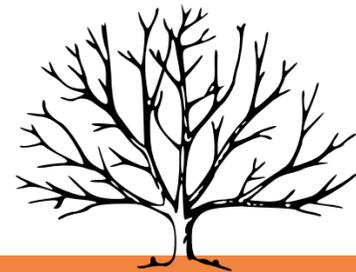
Cadastre (état de section : 3P)

le nom du propriétaire et la  
localisation du bien



Cadastre (matrices : 3P)

# Le cas pratique de notre lecteur expert



# Synthèse des démarches

## Faire un historique complet de propriété

- Etude complète du cadastre (Série 3 P ou Edpt voir W)

- Synthèse de recherche: exemple pour AB 142

Synthèse Cadastre B 1129 Puis AB 142 Bleurville.

Joseph Jacquot est le premier propriétaire au commencement des matrices en 1822.

Cote d'archive	Année de mutation	Cédant	Nouveaux possesseurs	Date de transaction	Type D'acte
3 P 882-884	1828	Joseph Jacquot cultivateur à Bleurville (folio 561)	Nicolas Jacquot Cultivateur à Bleurville (Folio 566)	30 Novembre 1824	Partage et divisions des biens immeubles de la fratrie Jacquot (Sous Seing privé)
3 P 882-884	1831	Nicolas Jacquot de Bleurville (Folio 566)	Jean Baptiste Rollin cultivateur à Bleurville (Folio 741)	17 Janvier 1830	Vente par acte notarié
3 P 885 et 886	1907	Jean Baptiste Rollin cultivateur à Bleurville (Folio 672)	Joseph Grandclair de Bleurville (Folio 480)	16 Octobre 1905	Vente par acte notarié (Héritiers Rollin)
3 P 888	1927	Joseph Grandclair cultivateur à Bleurville (case 80)	Fernand Thomas Grandclair cultivateur à Bleurville (case 174)	23 Mai 1925	Acte notarié Donation et partage par les époux Grandclair-Depinart
1625 W 101-102	1974	Fernand Thomas (Compte 328)	Denis Camille Bisval (compte 395)	Pas d'archives aux AD 88	Vente ?

## Synthèse des démarches

### Identifier clairement les propriétaires

Généalogie (conjoint, enfants) mais surtout la date et le lieu de leur décès.  
Voir : état-civil en ligne, recensements et sites de généalogies (filae, généanet etc.).

### Limites du cadastre : les successions et indivisions.

Au 19<sup>ème</sup> siècle les conjointes ne sont pas identifiées, le compte reste au nom de monsieur même après son décès. Les différents héritiers ne sont pas non plus identifiés s'il y a indivision.

Exemple de la transaction Rollin-Grancclair:

D'après le cadastre Jean-Baptiste Rollinest propriétaire du bien entre 1831 et 1907.

Une longévité exceptionnelle.

## Synthèse des démarches

Le bien reste dans la famille une trentaine d'années encore après la mort de Jean-Baptiste Rollin.

Une situation fréquente que le cadastre ne mentionne pas.

Pour retrouver les modalités de la succession consulter les déclarations des mutations par décès.

Nécessité de connaître la date et le lieu de décès de la personne

## Succession de Jean -Baptiste Rollin

	Jean Baptiste Rollin		Rosalie <del>Guéniot</del>
6 Octobre 1883 Décès J.B Rollin	<del>Euphémie</del> Rollin	Clémence Rollin	Léonie Rollin
27 Mai 1887 Décès <del>Euphémie</del> Rollin			
20 Août 1889 Donation Clémence Rollin veuve <del>Bruyer</del> à sa fille		Marie Rose <del>Bruyer</del>	
7 Mai 1899 Décès Rosalie <del>Guéniot</del>			
16 Octobre 1905 vente héritiers Rollin à <del>Grandclair</del>		Joseph <del>Grandclair</del>	

## Synthèse des démarches

### Chercher à remonter le fil de l'histoire du bien

- ➔ Concentrer vous sur la mutation de propriété la plus récente mais antérieure à 1955 (limite des documents hypothécaires aux Archives départementales des Vosges).
- ➔ Retrouver la transcription ou l'acte notarié correspondant à la mutation.
- ➔ Consulter la rubrique origine de propriété pour retrouver la trace de la transaction précédente. Prenez toutes les références hypothécaires et de l'enregistrement.

# Les autres sources



## Les autres sources

- Les biens nationaux : Domaines nationaux (2Q, 5Q-12Q) et Domaines (13Q, 13Qbis, 33Q).
- Les archives des dommages de guerre (1152W).
- Les permis de construire (en mairie, série W).
- Les archives privées (série J : fonds d'architectes).
- Les documents iconographiques (Fi, Ph, Num, Limédia galleries).

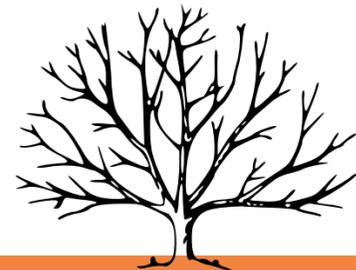
Mais aussi :

- ancien bâtiment communal : mairie, école, etc. (Edpt, 2 O, T).
- ancienne fabrique ou ancien bâtiment industriel (5M, W).



## Les ressources numériques

- **Géoportail** : propose une couche de données pour le cadastre ainsi que des prises de vues aériennes ; permet d'effectuer des comparaisons et ainsi de localiser facilement parcelle et d'obtenir son numéro.
- **Remonter le temps, de l'Ign** : permet de voir l'évolution d'un quartier entre 1950 et aujourd'hui.
- **Limedia Kiosque** : met à disposition du public une collection numérisée des journaux lorrains conservés dans les bibliothèques des villes de Nancy, Metz et de l'agglomération d'Epinal ; peut y trouver la publication des ventes aux enchères de biens immobiliers.
- **Google street view** : donne un visuel actuel du bien.
- **Delcampe** : site marchand qui propose essentiellement des cartes postales anciennes ; on y trouve tous les villages et potentiellement le bien étudié.





**Des questions ?**

Des idées de sujet pour nos prochaines causeries ?

